

Trait D'Union

Le magazine d'informations de KIRCHBERG



N° 47
Décembre
2019



Sommaire

Collectivités

Mot du Maire	3
Finances communales	4
Principales décisions du conseil municipal	6
Conseil de Fabrique	8
La vie de nos écoles	9
Arrêt sur images	12
Sikw 2019	14
Unité d'appui de sécurité civile	18

Au cœur du village

Réalisations	20
Prévisions	25

Fleurissement

26

Au fil du temps

Grand Âge à Kirchberg ! 90 ans pour M. Ehret Martin	30
Une page d'histoire	32
60 ans de la classe 59/79 de Kirchberg/Wegscheid	34

Action humanitaire

Collectif d'Associations pour le TOGO	35
---------------------------------------	----

Animation

5 ^{ème} édition course de caisses à savon de KIRCHBERG	36
Animations estivales	37

Divers et infos

Matinée citoyenne	38
Distance entre plantations et voiries	40
Un bouchon, un sourire	40
Les Restaurants du Cœur	40
Caritas Masevaux	41

Parlons-en

Atelier Municipal	42
Protection de la nature : le blaireau européen	43
Protection de la nature : le frelon Asiatique	44

Associations

Association de gestion de la Maison de Pays et du Mille Club	45
Club de l'Amitié	46
Amicale des anciens Sapeurs Pompiers	49
Musique St Vincent	50
Chorale Ste Cécile	51
Tir à l'arc	52
Club de gym	53
Créaliance	54
Tennis club de la Doller	56
Club pongiste	60
Club Vosgien	61
Forestiers d'Alsace	64
Société de pêche de Kirchberg-Wegscheid	66

Au fil de la vie

76

Infos pratiques

78

Ont participé à la réalisation de ce magazine :

Association « Restos du Cœur », Adrien BEHRA, Jean-Marie BERLINGER, Christelle BERNARD-BRUDER, Bernard BESANÇON, Michel BOUTANT, Lorette BRUMPTER, Créaliance, Caritas, Thérèse DEFRANCOIS, Forestier d'Alsace - Matthieu DUPEUBLE, Jean-Marie EHRET, Sylvie EHRET, FREDON Alsace, Robert FLUHR, Manon FURTER, Denis GASSER, Roland et Geoffrey HAFFNER, Jean-Denis HASSENBOEHLER, François HIRT, René HIRTH, Thomas IMBER, Pascal KESSLER, Maurice KLINGLER, Marie KOEGLER, Anne-Sophie KRAFFT, LPO Alsace - Laëtitia DUHIL, Danièle MAILLARD, Pascal MAITRE, Christian MOURGUET, Fabienne ORLANDI, Liliane PATTY, Marguerite RICHARD, Roland SCHEIBEL, Camille SCHNOEBELN, Maurice STEINER, Emilie STEININGER, Béatrice SUTTER, Gaby TROMMENSCHLAGER.

TRAIT D'UNION - Dépôt légal N°E384/83

Tiré et distribué gratuitement : à 400 exemplaires

Responsable de la publication : Michel BOUTANT

Photo de couverture : Thomas SUTTER

Photo de la quatrième de couverture : Michel BOUTANT

Réalisation : DOLLER GRAPHIQUES MASEVAUX

Mot du Maire

Mes très chères citoyennes, mes très chers citoyens,

Je me souviens, comme si c'était hier, de mes premiers mots que j'adressais, tout juste élue par vos suffrages, à l'attention des membres de la nouvelle équipe municipale. Je leur disais, en substance, qu'il nous faudra nous mettre vite au travail pour ne prendre aucun retard et entreprendre l'ensemble des chantiers et projets de notre programme électoral. Que les six années qui se présentaient à nous passeraient vite, que six ans c'est beaucoup et peu à la fois, lorsque l'on ambitionne, comme nous le faisons, de réaliser l'ensemble de nos engagements.

Aussi, à l'heure où il nous faut, déjà, dresser un bilan de nos actions, je pense que vous ferez vôtre, vous aussi, cette jolie maxime de Charles Dollfus, « *L'homme éloquent est celui qui persuade. Cependant, on persuade par l'exemple plus que par la parole, et bien agir est plus éloquent que bien parler* ». Et c'est donc plus au vue des résultats que vous jugerez, je l'espère, en votre âme et conscience, le travail que nous avons accompli pour préserver et améliorer encore les infrastructures de notre si beau village.

L'équipe que j'ai eu le plaisir et l'honneur d'animer a le sentiment du devoir accompli et se nourrit de la joie intérieure d'avoir apporté sa contribution pour construire, à notre échelle, un monde meilleur, à l'image de celui évoqué par un célèbre acteur *: « *Pour vivre heureux avec peu de moyens, pour rechercher l'élégance plutôt que le luxe, et le raffinement plutôt que la mode; pour être épanoui plutôt que respectable, avoir une richesse intérieure et non une richesse pécuniaire; pour étudier dur, penser calmement, parler gentiment, agir franchement; pour supporter tout avec douceur, faire tout bravement, attendre les occasions, ne jamais se presser. En d'autres termes, laisser le spirituel, sans attache et sans conscience, grandir au travers du commun.* » Vous serez peut-être surpris, comme je l'ai été, de découvrir, que l'auteur de cette belle pensée est Bruce Lee.

Notre magazine d'information témoignera, cette année encore, au-delà des travaux réalisés, de la richesse de



notre vie associative. Kirchberg peut s'enorgueillir de la qualité de son tissu associatif et se montrer très fier de l'engagement citoyen de tous ses adhérents, militants et bénévoles. Les associations, grâce à leur diversité et à leur dynamisme contribuent à faire vivre notre village et ses quartiers, elles participent grandement à son attractivité. Elles permettent aussi l'épanouissement individuel et le renforcement du lien social au sein de notre communauté villageoise. Son rôle est aussi essentiel que celui de vos élus.

Je profite donc de cet édito pour leur adresser à toutes et à tous, au nom du Conseil Municipal, nos plus vives félicitations et nos très chaleureux remerciements.

Permettez-moi aussi, en cette période de fin d'année, de vous présenter à toutes et à tous, mes vœux de bonheur pour 2020 !

*Votre toujours dévouée,
Fabienne Orlandi.*



1) COMPTES ADMINISTRATIFS ET DE GESTION 2018 :

Dans sa séance du 29 Mars 2019, le Conseil Municipal a examiné les différents comptes administratifs et de gestion de la Commune de Kirchberg.

Cet examen permet de constater les recettes et les dépenses de l'année précédente (2018), de vérifier au passage si les budgets primitifs et les réalisations budgétaires sont proches les uns des autres. Les sommes dégagées sont reprises dans les prévisions budgétaires de l'année 2019.

Concernant le **BUDGET GÉNÉRAL** le compte administratif 2018 se présente comme suit :

DÉPENSES		RECETTES	
Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement
456 823.98 €	322 753.28 €	666 576.85 €	251 513.05 €
779 577.26 €		918 089.90 €	

La section de fonctionnement dégage un excédent de 637 204.47 € compte tenu des reports de l'année 2017. La section d'investissement avec des restes à réaliser de dépenses d'un montant de 9 478 € dégage un déficit de 139 509.38 €.

Le Conseil Municipal procède à l'affectation des résultats de la manière suivante pour l'année 2019 :

Dépenses d'investissement : 139 509.38 € - Recettes de fonctionnement : 488 217.09 €

Ces comptes administratifs et de gestion ont été approuvés par l'ensemble du Conseil Municipal.

Concernant le **BUDGET ANNEXE EAU**, le compte administratif et son pendant, le compte de gestion se présentent comme suit :

DÉPENSES		RECETTES	
Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement
66 266.89 €	219 007.47 €	95 577.40 €	688 734.31 €
285 274.36 €		784 311.71 €	

La section de fonctionnement dégage un excédent de 29 310.51 € compte tenu des reports de l'année 2017.

La section d'investissement dégage un excédent de 456 844.21 € compte tenu des reports de l'année 2017. Cet excédent est lié à l'emprunt nécessaire contracté auprès de la banque du Crédit Mutuel pour la réalisation des travaux de sectorisation et le renouvellement du réseau de la distribution d'eau potable.

Le Conseil Municipal procède à l'affectation des résultats de la manière suivante :

Recettes d'investissement 456 844.21 €

Recettes de fonctionnement 29 310.51 €

Le **BUDGET ANNEXE FORET** a lui aussi été approuvé et se résume de la manière suivante :

DÉPENSES		RECETTES	
Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement
22 556.73 €	0	26 802.30 €	0
22 556.73 €		26 802.30 €	

Compte tenu du report de l'année 2017, il ressort un déficit de fonctionnement de 13 899.52 € que le Conseil affecte à l'unanimité aux dépenses de fonctionnement 2019 pour un montant de 13 899.52 €.

2) BUDGETS PRIMITIFS 2019 : Les budgets primitifs, préparés par la Commission des finances, se présentent comme suit et ont été approuvés par le Conseil Municipal lors de la même séance :

A) BUDGET GÉNÉRAL

DÉPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	136 400.00 €	Atténuation de charges	4 000.00 €
Charges de personnel	186 021.00 €	Excédent antérieur	488 217.09 €
Dépenses imprévues	20 000.00 €	Produits et services	29 900.00 €
Atténuation des produits	8 900.00 €	Impôts et taxes	321 124.00 €
Charges de gestion courante	107 800.00 €	Dotations	144 716.00 €
Charges financières	0.00 €	Autres produits	51 300.00 €
Charges exceptionnelles	5 700.00 €	Produits financiers	0.00 €
Virement à l'investissement	574 436.09 €		
TOTAL	1 039 257.09 €	TOTAL	1 039 257.09 €

Concernant la section d'investissement, elle se résume comme suit :

DÉPENSES		RECETTES	
Déficit d'investissement reporté	139 509.38 €	Excédent de fonctionnement	148 987.38 €
Restes à réaliser dépenses	9 478.00 €	Restes à réaliser recettes	0.00 €
Remboursement du capital	0.00 €	Fonds compensation TVA	34 351.00 €
Travaux d'investissements	346 100.00 €	Subventions Région	34 000.00 €
Travaux sur rues	260 000.00 €	Taxe d'urbanisme	0.00 €
Frais géomètre, notaire sur terrains	9 000.00 €	Virement du Fonctionnement	574 436.09 €
Caution logement école	800.00 €		
Imprévus d'investissements	23 687.09 €		
Frais de gestion portage	3 200.00 €		
TOTAL	791 774.47 €	TOTAL	791 774.47 €

Les travaux d'investissement pour 2019 sont les suivants :

	DÉPENSES
Acquisitions maisons STUDER-SCHEIBEL	150 000.00 €
Démolitions maisons STUDER-SCHEIBEL	71 100.00 €
Achat de terrain de tennis	23 000.00 €
Place du village (solde)	62 000.00 €
Frais d'études pour mise en souterrain réseaux secs	20 000.00 €
Arrosage automatique bâtiments communaux	10 000.00 €
Équipement Unité d'Appui Sécurité Civile	5 000.00 €
Mairie – bâtiment archives installation d'une vmc	5 000.00 €
TOTAUX	346 100.00 €

Aujourd'hui, la commune n'a plus d'emprunt en cours. Les taux d'imposition restent identiques à 2018.

B) BUDGET ANNEXE FORET : Les recettes et les dépenses de fonctionnement s'équilibrent à 42 505.43 €. Les recettes et les dépenses d'investissement s'équilibrent à 2 600 €

C) BUDGET ANNEXE EAU : Le budget eau, quant à lui, voit les recettes et les dépenses de fonctionnement se chiffrer à 127 942.66 €. Les recettes et les dépenses d'investissement se chiffrent à 789 190.88 € pour la suite des travaux du renouvellement du réseau de la distribution d'eau potable.

Le prix de l'eau quant à lui augmente de 20 centimes d'euros en raison des travaux de mise aux normes du système de filtration et de reminéralisation de la station d'eau potable et passe donc de 2.06 € HT le m³ à 2.26 € HT le m³. ❖

PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 20 DÉCEMBRE 2018

Attribution du marché de travaux pour la station de filtration et de reminéralisation de l'eau potable

Une consultation a été lancée le 05 Octobre 2018 pour une remise des offres fixée au 30 Novembre 2018. Treize dossiers de consultations ont été retirés et deux offres ont été reçues en Mairie. Après négociation, l'offre du groupement OLRV-ARKEDIA /CERIA pour un montant de 623 589.50 € HT a été retenue.

Fixation du prix de l'eau 2019

Le taux de la redevance « pollution domestique » et celui du « prélèvement sur la ressource eaux superficielles » sont inchangés par rapport à l'année dernière.

Néanmoins, dans la suite des travaux importants sur le réseau d'eau, le Conseil Municipal décide d'augmenter le prix de base de l'eau de 20 centimes.

Le prix de l'eau se décompose comme suit : Prix de base : 2.26 € - Pollution domestique : 0.35 € - Ressource eaux superficielles : 0.034 € soit 2.64 € le m³. La location de compteur est maintenue à 6 € HT par semestre.

Approbation du rapport de la CLECT 2018 (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées)

Vu la loi n°2015-991 du 7 Août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, et notamment son article 35, vu les délibérations du Conseil Communautaire du 20.12.2017 portant instauration de la Fiscalité Professionnelle Unique à compter du 1er Janvier 2018 et la création de la C.L.E.C.T. du 1er Février 2018, vu son rapport approuvé par les membres le 10.10.2018, le Conseil Municipal décide de valider le rapport présentant l'évaluation des charges transférées.

Création d'un poste permanent – service technique

À compter du 02 Janvier 2019, un poste permanent d'adjoint technique affecté aux différentes tâches de la Commune est créé à raison d'une durée hebdomadaire de 35 heures.

Adhésion à l'association REST : Association pour la renaissance des services hospitaliers Thannois

Le Conseil Municipal décide d'approuver l'adhésion à l'association. L'objet de cette association, créée conjointement à la mobilisation citoyenne du 24 Novembre 2018, est de défendre l'ensemble des services du Groupement Hospitalier de la Région de Mulhouse et du Sud Alsace, site de Thann, par tous moyens et en lien avec la Coordination de Défense des Hôpitaux et Maternités de Proximité.

L'association, à but non lucratif, vise à défendre le principe d'égalité des territoires en matière de politiques publiques et

notamment en termes d'accès aux soins conformément au schéma interdépartemental d'amélioration de l'accessibilité des services publics validé par le Préfet de Région et approuvé par l'ensemble des communautés du territoire en 2018, dans lequel l'hôpital de Thann joue un rôle majeur.

École élémentaire – translation de classe

École de WEGSCHEID : Suite à un incident survenu dans la classe élémentaire unique de l'école de WEGSCHEID en fin d'année 2018, l'Inspection Académique souhaitait pour des raisons de sécurité, déplacer la classe de WEGSCHEID dans le bâtiment de l'école élémentaire située à KIRCHBERG. Considérant que le bâtiment de l'école de KIRCHBERG permettait de recevoir une classe supplémentaire et afin d'assurer un enseignement dans de bonnes conditions pour tous, le Conseil Municipal accepte le transfert de la classe de l'école unique de WEGSCHEID dans le bâtiment de l'école élémentaire de KIRCHBERG.

M^{me} le Maire informe l'assemblée que le SIS SDROWSK (syndicat Intercommunal scolaire de Sewen Dolleren Rimbach Oberbruck Wegscheid Sickert Kirchberg) a été retenu par la DSDEN 68 en vue « d'un plan bibliothèque » qui vise à offrir aux élèves une offre éducative de qualité sur tous les territoires, avec une attention particulière pour les territoires ruraux. Une subvention ministérielle d'un montant de 2 500 € a été allouée au RPI du bas (KIRCHBERG-WEGSCHEID-SICKERT) afin d'acquiescer les ouvrages. Ces communes seront sollicitées pour un crédit complémentaire à hauteur de 1 500 €.

Délibération interdisant les cirques détenant des animaux sauvages

Le Conseil Municipal décide, de participer à l'évolution de la réglementation nationale, de faire interdire la présence d'animaux sauvages dans les cirques et de privilégier les cirques sans animaux. Il sollicite des contrôles systématiques et la stricte application de l'arrêté du 18 mars 2011 pour tous les cirques avec animaux qui s'installeront sur la Commune.

SÉANCE DU 29 MARS 2019

L'ensemble des comptes administratifs et de gestion de l'année 2018 sont approuvés à l'unanimité.

Examen et approbation du plan de coupe 2019 et du projet de martelage 2019

Le Conseil Municipal approuve la proposition de l'ONF concernant les opérations de coupe. La recette brute estimée est de

25 590 € HT pour environ 579 m³ de volume de bois exploité. Les dépenses d'exploitation sont de 7 680 € HT d'abattage, 6 660 € HT de frais de débardage et 2 200 € de frais d'honoraires. La recette nette prévisionnelle serait de 11 250 € HT.

Vote des taux d'imposition 2019

Le Conseil Municipal décide de ne pas relever les taux d'imposition : Taxe d'habitation : 12.42 % ; Taxe foncière sur les propriétés bâties : 13.60 % ; Taxe Foncière sur les propriétés non bâties : 103.20 %.

Vote des subventions et budgets

(voir chapitre des finances communales).

Opposition au transfert des compétences eau et assainissement à la Communauté de Communes de la Vallée de la Doller et du Soultzbach

Le Conseil Municipal décide de s'opposer au transfert des compétences eau et assainissement à la Communauté des Communes de la Vallée de la Doller et du Soultzbach afin de reporter la date du transfert obligatoire du 1er Janvier 2020 au 1er Janvier 2026.

Contrat groupe d'assurance des risques statutaires 2020-2023 – participation à la consultation organisée par le Centre de Gestion du Haut-Rhin en 2019

Le Conseil Municipal décide de donner mandat au Centre de Gestion du Haut-Rhin pour participer à la consultation en 2019 afin de renouveler le contrat groupe d'assurance statutaire.

SÉANCE DU 28 JUIN 2019

Recrutement d'agents saisonniers

En raison d'un accroissement saisonnier d'activité, des emplois saisonniers seront créés afin d'aider les ouvriers communaux dans leurs tâches estivales des mois de Juillet et Août.

Nouvelle répartition des délégués communautaires au sein du Conseil de CCVDS

Aucun changement pour la commune, au vu de la population INSEE 2018 avec 803 habitants, la répartition 2020-2026 prévoit 1 seul siège.

Avis sur le SRADDET (schéma régional d'aménagement et de développement durable) du grand Est est arrêté le 18 Décembre 2018

Le Conseil Municipal s'abstient par 9 voix, 2 voix pour et 1 voix contre.

Modifications statutaires du Syndicat Mixte de la Doller et renonciation à sa transformation concomitante en Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (EPAGE)

Le Conseil Municipal s'abstient par 8 voix et 4 voix contre.

Motion de soutien à l'ONF

Le Conseil Municipal soutient les personnels de l'Office National des Forêts et demande au gouvernement l'arrêt des suppressions de postes de fonctionnaires et d'ouvriers forestiers à l'ONF, le maintien du statut de fonctionnaire assermenté pour les agents de l'ONF chargés de protéger et de gérer les forêts communales et le maintien du régime forestier et la réaffirmation de la gestion des forêts publiques par l'ONF, au service de l'intérêt général et des générations futures.

Modification des horaires d'entrées et sorties de l'école élémentaire

Sur la demande de la directrice du RPI de KIRCHBERG-WEGSCHEID-SICKERT, et afin de faciliter l'accompagnement au bus des enfants, les horaires d'entrées et de sorties des écoles ont été modifiés comme suit pour le bâtiment 2 (école élémentaire) : 8 h 35 – 11 h 35 et 13 h 35 – 16 h 35.

Syndicat d'électricité et de gaz du Rhin : révision des statuts

Le Conseil Municipal émet un avis DEFAVORABLE à la révision des statuts.

SÉANCE DU 15 NOVEMBRE 2019

Adhésion de la commune au contrat d'assurance statutaire du centre de gestion du Haut-Rhin

À compter du 1^{er} Janvier 2020, la Commune a décidé d'adhérer au contrat d'assurance groupe 2020-2023 négocié par le centre de gestion. L'assureur CNP/ Assurances/SOFAXIS a été choisi pour tous les risques avec une franchise de 10 jours par arrêt en maladie ordinaire à un taux de 5.20 %.

Modernisation des moyens de paiement – Prélèvement à échéance et PayFip

À compter de l'année prochaine, vous pourrez bénéficier du prélèvement automatique à échéance et du paiement PayFip pour payer votre facture d'eau. Pour le 1^{er} moyen de paiement, il conviendra de déposer en Mairie, le formulaire intitulé « mandat de prélèvement SEPA » complété et accompagné de votre RIB. Pour le 2^{ème} moyen de paiement, le Trésor Public met à disposition un site sécurisé de la DGFiP qui sera accessible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 <http://www.tipi.budget.gouv.fr>.

Examen et répartition des animations été 2019

M^{me} le Maire rappelle le succès des animations été 2019 avec cette année, 110 participants pour 15 séances proposées. La participation des stagiaires était de 294 € et celle de la commune de 1 200 €. Les animateurs ont été remboursés de la somme demandée aux familles avec 5 € supplémentaires par nombre de stages. >>>

PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

»»» Déneigement

L'entreprise GULLY ET FILS SARL nous a fait part de sa rupture de contrat de déneigement. Ne trouvant aucune entreprise aux alentours pour ce service, il a été décidé d'acquérir un tracteur d'occasion avec accessoires pour procéder au déneigement en régie. M. Pascal KESSLER, responsable de l'Unité d'Appui de Sécurité Civile propose, dans ce cadre, ses services pour assurer, en cas d'indisponibilité des agents, le déneigement les week-ends. Le Conseil Municipal le remercie vivement.

Répartition des frais de fonctionnement aux communes du RPI de KIRCHBERG-WEGSCHEID-SICKERT

Le Conseil Municipal autorise Mme le Maire de KIRCHBERG à entreprendre avec M. Bertrand HIRTH, Maire de SICKERT et M. Guy RICHARD, Maire de WEGSCHEID, une discussion sur une clé de répartition à définir pour répartir les frais de fonctionnement liés à l'école élémentaire de KIRCHBERG.

Point d'information sur le PLUi

De prochaines réunions publiques sont prévues. Pour notre

secteur, la réunion aura lieu le Mardi 17 Décembre 2019 à 19 h 30 à DOLLEREN (bâtiment la Source). L'enquête publique est prévue au mois de Mai 2020. Les documents sont téléchargeables sur le site : <http://www.cc-vallee-doller.fr/>

Motion sur la fermeture de la trésorerie de MASEVAUX

La réforme « nouveau réseau de proximité » se traduit par une fermeture programmée de la Trésorerie de MASEVAUX. Le Conseil Municipal exprime son opposition à cette réorganisation qui fragilisera encore un peu plus le travail des collectivités et des particuliers.

Approbation du rapport de la CLECT 2019 - Fixation des attributions dérogatoires

Le rapport de la CLECT 2019 présentant l'évaluation des charges transférées a été validé. Les attributions dérogatoires ont été validées. Aucun changement pour la commune. Le total du produit fiscal 2019 est le même que celui de 2017 : 65 899 € et sera maintenu les années suivantes. ❖

CONSEIL DE FABRIQUE



M^{me} Marguerite KLINGLER, M^{me} Mariette FLUHR.

À l'occasion de la fête patronale de notre paroisse Saint-Vincent de Kirchberg-Wegscheid, le Conseil de Fabrique a mis à l'honneur deux personnes pour les services rendus durant plus de 30 ans.

- Marguerite KESSLER pour le nettoyage du linge d'autel
 - Mariette FLUHR pour le nettoyage de l'église
- Un grand merci à chacune d'elle pour leur dévouement afin de garder ce lieu accueillant et priant.

La messe solennelle a été célébrée par le Curé doyen Frédéric FLOTA et le Diacre Jean-Claude DUCOTTET. La chorale St-Cécile de Kirchberg-Wegscheid et Oberbruck ainsi que la musique St-Vincent de Kirchberg-Wegscheid et Rougemont-le-Château ont embelli la cérémonie. Comme St-Vincent est le patron des vigneron, le célébrant a béni le vin déposé par les paroissiens.

CONCERT de la musique St-Vincent au profit de la rénovation de l'orgue.

Nous remercions chaleureusement l'ensemble des musiciens pour la prestation offerte aux spectateurs enchantés ainsi qu'aux donateurs.

Le montant de la recette s'élève à 340 euros.

- Recette chauffage 1 835.00 euros
- Recette pour la rénovation de l'orgue, vente de vins compris 12 114,39 euros

L'ensemble du Conseil de Fabrique remercie chaleureusement tous ceux qui, par leurs dons, ont contribué à cette belle recette. ❖

**Nous vous adressons
nos meilleurs vœux de santé et de paix.**

Robert FLUHR - Président

LA VIE DE NOS ÉCOLES RPI - ZOO DE MULHOUSE

ACCUEIL DE LA CLASSE DE WEGSCHEID

Le RPI du Bas est dorénavant concentré sur KIRCHBERG après l'arrivée de la classe de CMI-CM2 de WEGSCHEID.



NOUVELLE ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

L'équipe pédagogique se compose ainsi :

- PS-MS : Manon FURTER - Directrice
Marie KOEGLER (mardi - décharge de direction)
- ATSEM : Candy FORNY
- GS-CP : Pascale KIRCHHOFFER
- ATSEM : Gordana BINDLER
- CE1-CE2 : Anne-Sophie KRAFFT
- CMI-CM2 : Michel ARNOLD



M^{me} KIRCHHOFFER Pascale et M. Michel ARNOLD.



Le vendredi 21 juin 2019, toutes les classes du RPI sont allées au Zoo de Mulhouse. Nous avons pris le bus pour nous rendre jusqu'à Mulhouse. Quoi de mieux que le premier jour de l'été pour profiter pleinement de cet endroit par un magnifique temps. Nous avons pu observer plein d'animaux différents venus de divers continents. Nous avons même assisté au repas des ours polaires. C'était drôle, la soigneuse a donné des fruits, de la viande et du poisson. Nous avons également observé le repas des pandas roux qui sont des petits animaux comparés aux pandas d'Asie. Après une matinée bien chargée, nous avons repris des forces en mangeant dans le parc. Puis, nous avons continué notre visite. Nous avons vu des chimpanzés, un lion et une lionne, des suricates, des tortues, des chameaux, des zèbres, des chèvres, des crocodiles. Ce fut une très belle journée pour tout le monde !!

La Directrice Manon FURTER



CLASSES DE MS ET GS



L'entrée dans l'automne a permis à chaque enfant de rapporter à l'école des trésors d'automne ramassés dans la forêt, dans le jardin ...

Après avoir trié et nommé les différents éléments apportés, les élèves ont laissé libre cours à leur imagination pour composer une réalisation esthétique.

Le LAND ART est une activité qui consiste à réaliser des créations avec des éléments naturels. À l'école maternelle, c'est une activité d'une très grande richesse qui favorise la création personnelle ou en petits groupes.

Marie KOEGLER



CLASSE DE CE1-CE2

La rencontre danse



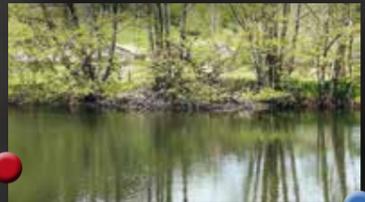
Tout a commencé quand on est parti à pied de l'école. Nous sommes allés à la maison du pays pour présenter une danse. La chanson s'appelle "À nos souvenirs" et le groupe s'appelle "trois cafés gourmands". On a fait une chorégraphie tous ensemble.

Léna et Romane

La rencontre athlétisme

Nous avons pris le bus. Nous étions excités ! Nous sommes sortis du bus. Nous nous sommes rangés. Nous nous sommes assis et une dame est venue pour nous expliquer comment ça allait se passer. Nous avons fait des groupes. Nous sommes allés sur le terrain de foot en courant ! Il y avait : lancer de cerceaux, course de haies, lancer de petite et de grande balle, course de vitesse, triple bond. Nous sommes allés manger le goûter. Nous avons repris le bus ! Nous sommes rentrés pour manger.

Manon et Keira



La sortie castor

Aurélien, un animateur du CPIE, est venu dans notre classe. Il nous a montré comment le castor est fait et ce qu'il fait dans la journée. Le 7 mai 2019, Aurélien et Aurore ont organisé la sortie à Wegscheid. Ils nous ont montré où les castors vivent. On a vu un arbre taillé en crayon, un toboggan et des coulées. On a fait un jeu où il fallait trouver les indices de présence du castor. On a fabriqué un petit carnet. L'après-midi, on est allé près d'un lac où on a vu une hutte. On a mangé notre goûter. On a fait un barrage de castor sur la Doller. Ça nous a plu !

FIN

Mathis et Maé.



Notre matinée au zoo de Mulhouse

D'abord, nous sommes allés dans un bus. Nous avions hâte de voir les animaux. On s'est séparé en plusieurs groupes, puis on est allé voir les renards polaires, les bébés panthères, la cage aux oiseaux. On a marché jusqu'aux lynx à taches. On est allé voir les lions et les lionnes, à côté des lions, on a vu le tigre qui était énorme. À côté, il y avait des pandas roux, puis des singes, c'était drôle. Après, nous sommes allés voir des serpents, des crocodiles, des otaries. On a mangé devant le bassin des otaries.

Cléa et Arnaud

Notre après-midi au zoo

Nous avons vu des singes, des perroquets, des tortues, des pandas roux, une otarie, des flamants roses et des ours. Puis on est allé dans une prairie où il y avait des moutons et on a traversé une passerelle où il y avait des canards. Nous sommes allés dans une salle où on fait semblant de voler au-dessus de la nature.

Louis et Antoine





Noël au club de l'Amitié
(20 décembre 2018).



Paysage enneigé (9 janvier 2019).



Semaine blanche (28 janvier 2019).



Réception vœux (26 janvier 2019).



L'Amberg sous contrôle
(avant et après le débroussaillage, 28 février 2019).



Le printemps en hiver (1^{ère} semaine d'avril 2019).



Village sous vidéoprotection (26 mars 2019).



Installation de 2 bancs aire de repos
(Rue de la Vallée - Mars 2019).



La transhumance au Lochberg
(25 mai 2019).



Le Conseil Syndical s'est réuni à deux reprises cette année. Lors de la première réunion le 12 avril, les budgets de fonctionnement et d'investissement ont été adoptés à l'unanimité :

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	45 494.00 €	Excédent antérieur	31 359.23 €
Charges de personnel	16 912.00 €	Remboursements des redevables	2800.77 €
Virement à la section d'investissement	23 896.00 €	Concessions cimetièrre et autres	1 840.00 €
Charges de gestion	21 498.00 €	Dotation et participation de Kirchberg	44 633.00 €
Charges financières et exceptionnelles	200.00 €	Dotation et participation de Wegscheid	18 367.00 €
Dépenses imprévues	3 000.00 €	Revenus d'immeubles	12 000.00 €
TOTAL DÉPENSES	111 000.00 €	TOTAL RECETTES	111 000.00 €

Le montant des subventions allouées aux associations est resté identique à celui de l'année précédente.

BUDGET D'INVESTISSEMENT

Le budget d'investissement 2019 s'élève à 85 793.49 €.

	DÉPENSES
Résultat reporté	33 314.49 €
Remboursement du capital	2 500.00 €
Travaux	39 873.00 €
Reste à réaliser	0.00 €
Cautions (Caveau + location Presbytère)	6 500.00 €
Démolition terrain de tennis	3 606.00 €
TOTAL	85 793.49 €

DÉTAIL DES TRAVAUX D' INVESTISSEMENT 2019 - PROJETS

DÉPENSES	
MAISON DE PAYS	
Système de désenfumage-velux	2 029.20 €
Installation de cloisons coulissantes	3 157.38 €
Éclairage LEDs (entrée salle)	3 000.00 €
Sécurisation parking – piste cyclable	6 000.00 €
MILLE CLUB	
Éclairage LEDs (3 ampoules)	600.00 €
ÉCOLE MATERNELLE	
Installation nouveau bureau de direction	
Électricité	398.40 €
Équipement rideaux	600.00 €
Pare soleil salle GS-CP	5 788.00 €
Mise en peinture d'une salle et portes du couloir	4 524.00 €
Installation récupérateur d'eau	300.00 €

PRESBYTÈRE	
Traitement du soubassement	4 225.20 €
V.M.C. (salle associative)	2 730.50 €
ÉGLISE - CIMETIÈRE	
Fourniture et pose d'une grille d'aération	397.32 €
Éclairage LEDs (montée de l'Église)	600 €
Cadran horloge	3 000.00 €
IMPRÉVUS	2 523.00 €
TOTAL	39 873.00 €

La deuxième séance s'est déroulée le 7 Novembre avec son ordre du jour, principalement, un point sur la situation des travaux. Ainsi, nous avons pu réaliser cette année :

MAISON DE PAYS

- Les cloisons coulissantes sont maintenant opérationnelles pour un plus grand confort de manipulation (3 157.38 €).
- Le système de désenfumage antérieur sur un velux défectueux a été remplacé par un système mécanique permettant l'ouverture d'urgence et la fermeture manuelle (2 029.20 €).
- Suite et fin : le remplacement des luminaires s'est poursuivi à l'entrée de la salle par des dalles LED 38 w (1 260 €)

MILLE CLUB

- Au niveau du parking, les ampoules de 100 w des lampadaires sont remplacées par des LEDs 36 w (480.96 €).

ÉCOLE MATERNELLE



- Les stores extérieurs régulant l'effet thermique du soleil ont été installés sur la 2^{ème} salle de classe avant la période caniculaire pour un confort apprécié (5 220 € + 465.60 € installation électrique).
- Les travaux de rénovation de peinture pour une salle de classe ainsi que les boiseries du couloir ont été effectués (2 476.37 €).
- Le bureau de direction du hall d'accueil a été déplacé vers un autre lieu plus calme afin d'accueillir les familles dans de meilleures conditions. Ces travaux d'aménagement ont été assurés par les services techniques (intervention de l'électricien : 398.40 €).

ÉGLISE - CIMETIÈRE



- Les ampoules de 100 w des lampadaires sont remplacées également par des LEDs 36 w (480.96 €).
- Une grille d'aération a été installée sur la porte du baptistère (397.20 €).
- Une main courante extérieure à l'entrée Est du cimetière sera posée avant la fin de l'année (1 284 €).

MAISON DES SŒURS – PRESBYTÈRE SALLE ASSOCIATIVE



- Afin de résoudre les problèmes liés à l'humidité et pour renouveler et assainir l'air ambiant, une ventilation positive a été mise en place (2 730.50 €).
- Le soubassement du bâtiment commençant à s'effriter sérieusement, un traitement de fond était devenu indispensable avec un piquage du crépi existant. La mise en peinture va lui redonner tout son éclat (4 225.20 €).

Une subvention de 3000 € au titre du Fonds de Solidarité Territoriale a été accordée par le Conseil Départemental. Un grand merci à Monsieur Rémy WITH pour son soutien.

MUSIQUE ST VINCENT

Enfin, un point de chute pour l'accueil de cette association a été finalisé au mois de septembre avec

l'AGMPMC. La salle du 1er étage de la Maison de Pays répond parfaitement à leur attente et représente une réelle opportunité.

Le fonctionnement de l'école de musique repart sur de bons rails et sur un seul site. La dynamique de l'Orchestre de la Musique St Vincent jumelée avec l'Harmonie de ROUGEMONT-LE-CHATEAU semble assurée et c'était notre vœu le plus cher.

TERRAIN DE TENNIS



Comme évoqué l'année dernière, l'ancien terrain de tennis désaffecté racheté par la Commune de KIRCHBERG a été démolit fin Juin, début Juillet. Cette surface libérée se rajoute à la nouvelle réserve foncière au cœur du village.

CAVEAU – MAISON DE PAYS

Le caveau est fermé depuis le 1^{er} novembre. Nous en prenons acte et le regrettons, mais lui chercherons un remplaçant dans les meilleurs délais.

AUTRES TRAVAUX

Comme toujours, divers travaux de maintenance sont toujours d'actualité sur l'ensemble des sites mais rarement programmés au budget de fonctionnement ...

Enfin, je ne voudrais pas oublier cette journée du 18 Mai 2019 où nous nous sommes retrouvés pour notre traditionnelle matinée citoyenne. Poursuivons tous ensemble et nous vous donnons rendez-vous en 2020 encore plus nombreux afin de poursuivre l'entretien de notre patrimoine commun. Encore un grand Merci. ❖

Le Président et son Conseil vous souhaitent de passer d'agréables fêtes de fin d'année et vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2020.

Michel BOUTANT





Dans le trait d'union précédent, je vous annonçais la future transformation de l'ancien véhicule des Sapeurs-Pompiers, c'est désormais chose faite : les gyrophares bleus ont été remplacés par des oranges et le flocage du véhicule a été confié à l'entreprise Doller Graphiques de Masevaux qui a aussi effectué le marquage sur nos nouvelles tenues. Différents changements que vous avez pu découvrir lors de l'inauguration de la place du village et de la présentation de l'unité d'appui de sécurité civile.

Toutes les dépenses pour ces diverses prestations ont été financées grâce à la vente de l'ancien matériel des Sapeurs-Pompiers.

L'unité d'appui de sécurité civile a été sollicitée à plusieurs reprises tout au long de cette année : que ce soit pour la course de caisses à savon ou au passage du Tour de France, pour la destruction d'un nid de guêpes à l'école maternelle ainsi qu'un nid de frelon chez un particulier.

Nous avons également participé, avec les vétérans de l'ancien corps des Sapeurs-Pompiers, aux commémorations du 8 mai et du 11 novembre au monument aux morts. ❖

Je terminerai ces quelques mots en vous souhaitant de très belles fêtes de Noël et une bonne et heureuse année 2020.

Pascal KESSLER

Responsable de l'unité d'appui de sécurité civile.



DISCOURS D'OFFICIALIZATION DE L'UASC PAR M^{ME} LE MAIRE

À peine inaugurée, notre place entre en fonction en nous permettant, ici même et dès maintenant, d'officialiser, en votre présence, le toute nouvelle Unité d'Appui et de Sécurité Civile (UASC pour les initiés) de KIRCHBERG.

Je profite toujours des occasions qui me sont données pour rappeler ma sincère et profonde admiration pour ces hommes et ces femmes qui ont fait le choix de s'engager au service de la collectivité, en n'hésitant pas une seconde à s'exposer pour secourir leurs concitoyens. Et cet hommage s'adresse tout particulièrement aux sapeurs-pompiers volontaires qui constituent la charpente de l'organisation de la sécurité civile en France. Ils représentent plus de 85 % des effectifs totaux des sauveteurs et sont le plus souvent seuls, en zone rurale, à être en mesure d'intervenir dans un délai satisfaisant.

Votre municipalité a toujours soutenu, vous le savez, son corps de sapeurs-pompiers et tout fait pour le doter des moyens nécessaires à l'exercice de sa mission.

Malheureusement, vous ne l'ignorez pas non plus, le volontariat des sapeurs-pompiers est aujourd'hui en crise. Alors même qu'ils sont chaque jour davantage sollicités, leurs effectifs tendent à décroître, de même que la durée moyenne de leur engagement. Exerçant très majoritairement une activité professionnelle dans les secteurs public ou privé, ils éprouvent de plus en plus de difficultés à concilier celle-ci avec leur engagement de sapeur-pompier volontaire, en l'absence de toute disposition légale les autorisant à s'absenter et de toute compensation prévue en faveur de leurs employeurs. De surcroît, de nouvelles contraintes réglementaires et une nouvelle directive européenne nous font craindre la disparition prochaine du statut de pompier volontaire.

Cette situation nous a conduits, en plein accord avec toutes les parties prenantes, d'anticiper une telle issue afin de conserver, au niveau de notre village, une unité d'appui de sécurité civile en lieu et place du corps de sapeurs-pompiers volontaires.

Ce nouveau collectif de volontaires est constitué par tous les sapeurs-pompiers du corps dissout. Il a même été renforcé par les sapeurs-pompiers à la retraite en raison d'un allongement possible de leur période d'activités.

Les missions au service de la population restent les mêmes à l'exception, bien entendu, des incendies et de ce que l'on nomme les ponts de secours, à savoir la mise en place de déviation routière lors de travaux, le rétablissement de voie de circulation dû à des intempéries ou encore l'amélioration de la sécurité lors d'évènements particuliers. Ces dernières missions incombant, de fait, aux corps de sapeurs-pompiers subsistants.

Mon admiration à leur égard en est encore renforcée car il s'agit là d'un véritable volontariat, d'un engagement purement altruiste et citoyen, aucune indemnité ne pouvant plus leur être versée.

Je compte donc sur vous pour leur témoigner, à la mesure de nos applaudissements que je souhaite nourris, tous nos remerciements et notre reconnaissance.

PRODUCTION, TRAITEMENT ET RÉSEAU D'EAU POTABLE

Cette année je serai un peu plus bref, un état des lieux concernant notre réseau de distribution d'eau potable ayant été réalisé l'an dernier par le technicien du bureau d'étude IRH en la personne de M. Guillaume BALDENSPERGER, que je tiens encore à remercier pour son aide.

Nous avons terminé l'année 2018 en finalisant les études et en consultant les entreprises pour les travaux liés au captage, à la filtration et à la minéralisation de l'eau potable que nous consommons quotidiennement. Nous savions que ce serait la partie la plus importante et la plus difficile des travaux que nous avons entrepris depuis quatre ans, tant pour son ampleur que pour les difficultés rencontrées.

Le marché a été remporté par un groupement des entreprises ARKEDIA et CERIA. La première est spécialisée dans les travaux publics et le gros œuvre, alors que la société CERIA est spécialisée dans les travaux d'équipements de traitement d'eau, de minéralisation, et de surveillance à distance des installations.

Le projet établi par le bureau d'étude IRH de COLMAR suit de près les directives de l'ARS (Agence Régionale de Santé), et de l'agence de l'eau Rhin-Meuse.



Les travaux ont commencé par du terrassement pour libérer le dessus du bâtiment existant, et aménager un accès en amont du bâtiment, pour que les engins puissent manœuvrer. La conduite d'arrivée de l'eau captée plus haut a été recherchée et la première difficulté est apparue quand l'eau a jailli d'une rupture de la conduite en fonte au droit du mur de fondation.



Vu l'état du tuyau, la fuite devait exister depuis longtemps. La ligne de téléphone qui dessert les habitations du Chemin du Willenbourg a été déviée pour les besoins des travaux. Un branchement ENEDIS est toujours en attente, nous travaillons avec un branchement provisoire depuis le début des travaux.

L'abri en bois qui a été installé vers la route contient un système de filtration provisoire, d'une pompe, de débitmètres, de contrôleur de turbidité, et d'un système de télégestion. Une attention toute particulière est nécessaire au bon fonctionnement du système, nos agents communaux Gilles BOEGLIN et Bastien GAUMEZ ont été très vigilants et je tiens à les remercier pour leur engagement.



Le filtre horizontal existant, très abîmé par les années de fonctionnement, a été démolé, et il sera remplacé par un filtre vertical en polyéthylène, auto nettoyant, qui peut fonctionner même en cas de coupure de courant. La hauteur de ce filtre dépassant largement la hauteur disponible dans le bâtiment existant, il a fallu scier la voûte en béton, pour rehausser l'ouvrage. Une grue très puissante a été utilisée pour rentrer le filtre dans le bâtiment avant la pose du toit. Nous prions les riverains qui empruntent la route du Lachtelweiher de nous excuser pour la gêne occasionnée par les coupures de

la circulation à plusieurs reprises, et nous les remercions pour leur collaboration et leur compréhension.



L'installation de ce filtre vertical a libéré de la place pour installer deux réservoirs de minéralisation de l'eau, afin de diminuer son agressivité par rapport aux éléments métalliques, tels que les conduites et les ballons d'eau chaude en tendant vers un PH neutre, et d'augmenter sa conductivité à 200 µS, comme nous l'imposent les différents organismes de contrôle.

Il a fallu réfléchir à différents systèmes pour le remplissage de minéraux, pour le contrôle des niveaux, pour l'évacuation des eaux de lavage, et maintenant ils sont en cours de réalisation.

Un automate, spécialement adapté pour la configuration de notre filière de traitement, assurera la gestion des différents appareils, et contrôlera en permanence la quantité et la qualité de l'eau. Toutes ces informations seront disponibles sur un ordinateur en mairie qui est uniquement dédié au réseau d'eau potable.

L'aspect intérieur du bâtiment a été retravaillé. Les murs et la voûte ont été peints en blanc, le sol sera revêtu d'une résine anti dérapante de couleur, et l'éclairage a complètement été étudié pour que les intervenants et le personnel communal travaillent dans les meilleures conditions possibles. Les escaliers et les plateformes sont réalisés en aluminium et en inox pour les parties en contact direct avec l'eau.



Les cuves de stockage de l'eau traitée (en béton) ont été réparées, puisque des fuites importantes étaient apparues ces dernières années. Toutes les conduites en contact avec l'eau sont à présent en acier inoxydable, et les joints sont certifiés ACS (Attestation de Conformité Sanitaire). De manière générale, tous les éléments en contact avec l'eau doivent être conformes à l'ACS, sous le contrôle de l'ARS. Un revêtement en résine alimentaire vient finir les parois des cuves.



L'ensemble des menuiseries extérieures sont remplacées par des fenêtres et portes isolantes en aluminium, dont les profilés sont thermolaqués en gris.

La toiture de l'agrandissement du bâtiment est recouverte de bacs en acier de couleur brune, et une isolation intérieure sera posée sous la toiture et à l'intérieur des murs. La toiture sera partiellement démontable en cas d'intervention importante sur le filtre.

L'aspect extérieur du bâtiment sera également repris, les enduits seront appliqués dès que la météo le permettra, et une peinture minérale sera appliquée pour finir les façades.

Le talus recouvrira à nouveau l'ancien bâtiment, et le nouvel accès a été retravaillé en amont du local pour faciliter l'accès des personnes et la livraison de matériel. Une clôture viendra limiter l'accès aux personnes ayant droits.

Nous espérons pouvoir mettre l'installation en service en fin d'année, et peaufiner les réglages au premier trimestre de 2020. Une visite guidée sera organisée pour les habitants qui le souhaitent en fin de travaux.

Jusqu'à ce jour, et malgré un été très chaud et sec, et une installation provisoire, nous avons réussi à assurer la totalité des consommations de la commune sans faire appel aux communes voisines.

Nous avons comme toujours dû faire face à quelques fuites sur le réseau, qui ont été réparées par l'entreprise BOHLER de Masevaux en tandem avec l'entreprise Rémy SCHEIBEL pour la partie terrassement. ❖

Jean-Denis Hassenboehler

PLACE DU VILLAGE



Ce vaste chantier qui a débuté en octobre 2018 a métamorphosé l'ancienne place lui redonnant un nouveau lustre minéral mais surtout plus végétal.

Son inauguration le samedi 19 octobre 2019 a été une belle opportunité de rencontre pour tous les villageois malgré une météo peu sympathique.

Prise de parole de M^{me} Fabienne ORLANDI, maire :

Mesdames, messieurs, chers concitoyens,

Je suis très heureuse d'inaugurer aujourd'hui notre nouvelle place de village. D'abord parce qu'il s'agissait d'une de nos promesses électorales, ensuite parce que je la trouve particulièrement réussie. Elle est, à mes yeux, à l'image de notre village, belle par sa simplicité, son harmonie, son caractère naturel et paisible...

Elle ne portera pas de nom, pour l'instant, parce qu'elle est unique, nous n'avons donc pas besoin de la nommer pour localiser précisément un point de rendez-vous... et aussi parce qu'il n'est pas aisé de lui trouver un nom sans prendre le risque de tomber dans la banalité, dans le convenu, alors que notre endroit n'a rien de banal, vous en conviendrez. Ce sera donc notre place, la place du village de Kirchberg.

Le projet de réaménagement de l'ancienne place ne faisait pas débat, nous étions tous d'accord, au sein de votre conseil municipal, de redonner un coup de jeune et de modernité à cet endroit qui est au cœur de notre village. Nous n'avons pas beaucoup débattu non plus sur le rôle premier de cette place que nous voulions

conserver, à savoir un espace collectif, disponible pour réunir, comme aujourd'hui, ses habitants ou accueillir nos visiteurs, de plus en plus nombreux. C'est son dessin qui nous laissait davantage perplexes. Nous avons donc fait le choix, bien nous en a pris, de confier notre projet commun à une entreprise que nous connaissions déjà pour son professionnalisme et sa passion du travail bien fait. Nous lui avons demandé de nous soumettre différentes propositions de réalisation, j'ai nommé l'entreprise paysagiste Holdervert, de Feldkich. Des nombreux échanges que nous avons eus avec Monsieur SCHERRER, designer-concepteur de l'entreprise et Monsieur HOLDER François, son patron, ont permis la réalisation de la nouvelle place qui nous tenait tant à cœur.

Je tiens à les remercier vivement et chaleureusement, au nom de tous, pour nous avoir livré, dans les temps, - la chose est notable - un espace de bien-être, de détente qui répond parfaitement à nos attentes. Cette place apporte une plus-value évidente à notre village qui s'en trouve embelli encore, pour le plus grand bonheur de ses habitants.

Et puisque le moment est celui des remerciements, je n'oublierai pas de remercier avec le même élan et le même enthousiasme, Monsieur KLEIN Jean-Paul qui nous a fait le cadeau de reproduire ce superbe blason qui représente notre chère Eglise, la première œuvre ayant été marquée par les épreuves et outrages du temps. Nous avons voulu la mettre davantage en valeur en la positionnant sur le mur d'enceinte. Et même si je sais que notre généreux artiste ne voulait pas être mis à l'honneur, une plaque viendra bientôt inscrire pour la postérité la beauté de ce geste. Merci à vous Jean-Paul.

Les plus observateurs d'entre-vous auront aussi remarqué que nous avons conservé notre ancien calvaire et que le Christ a été restauré, par thermo-laquage, afin de lui redonner plus de présence et de brillance. L'objectif semble être atteint. J'en veux pour preuve que plusieurs personnes m'ont déclaré avoir redécouvert, découvert pour certains, la présence de notre calvaire à l'issue du chantier.

L'ensemble de ces travaux a été financé, sans emprunt, par la Commune pour un montant global de 186.200 euros comprenant une subvention de notre région à hauteur de 38.162 euros.

Mais pour finir mon petit inaugural de ce jour par une note plus poétique que celle donnée par la partie économique, rapidement évoquée, en ce lieu charmant, je vais, une fois encore, faire appel à Victor Hugo. Il affirmait que « La rue est le cordon ombilical qui relie l'individu à la société ». Nous pourrions dire la même chose de notre place qui relie chaque concitoyen à sa commune, elle est notre chose publique, notre bien commun et parce qu'elle est bien née et tant désirée, nous lui souhaitons une belle et longue vie paisible, ainsi qu'à l'ensemble de ses usagers.

Mesdames, messieurs, je vous remercie pour votre aimable attention.



Enrobés trottoirs (Décembre 2018).



Plantation sous la neige.



Semis du gazon (mars 2019).



Carport, pose garde corps (mars 2019).





DÉMOLITION DES BÂTIMENTS

Fin juin, début juillet, les 2 maisons évoquées dans la rubrique « une page d'histoire » ont disparus du paysage.



Calvaire et blason.



Inauguration du 19 octobre 2019.

**TRAVAUX DE VOIRIE
LOTISSEMENT RUE DES VERGERS**

Avant la fin de l'année, après les travaux préparatoires avec reprises ponctuelles des bordures, la deuxième couche d'enrobé sera réalisée.



L'entreprise BATICHOC de Riedisheim a été retenue car nous avons été sensibilisés par la qualité de son recyclage avec le tri sélectif des gravats.

Mais auparavant, avant le démarrage du chantier, nous avons découvert les contraintes administratives et réglementaires.

Tout d'abord, la phase de désamiantage très lourde avec à la clé par exemple :

- Établissement d'un plan de retrait (validation par un organisme de prévention)
- Le montage du confinement
- L'ensemble des mesures conservatoires
- L'établissement d'un bordereau de suivi des déchets amiantés
- L'évacuation des déchets (plaques de façade en fibre ciment, mastic vitrier, dalles de sol...)

Le temps s'écoule lentement entre chaque étape !!

Ensuite, nous arrivons à une autre phase qui n'est pas anodine et qui consiste en la suppression du branchement électrique (ENEDIS). Ces travaux ont été effectués par l'entreprise CET ;

Enfin, il ne restait plus que la suppression du branchement de l'eau potable avec une nouvelle intervention du tractopelle avec l'entreprise BOHLER. Encore une petite rustine sur la chaussée ! Doucement, mais sûrement, nous attaquons le chemin de la démolition. ❖

Michel BOUTANT

EN PRÉVISION

Le plan local d'urbanisme intercommunal suit son cours (voir le calendrier des différentes étapes en bas de page).

D'autres travaux de voirie et d'aménagement devraient se concrétiser en particulier au niveau :

- De la rue du Hohbuhl (n°1 et 53)



- De la rue Hecken (n°57)
- De la rue des Champs (après expertise du réseau d'eau potable)

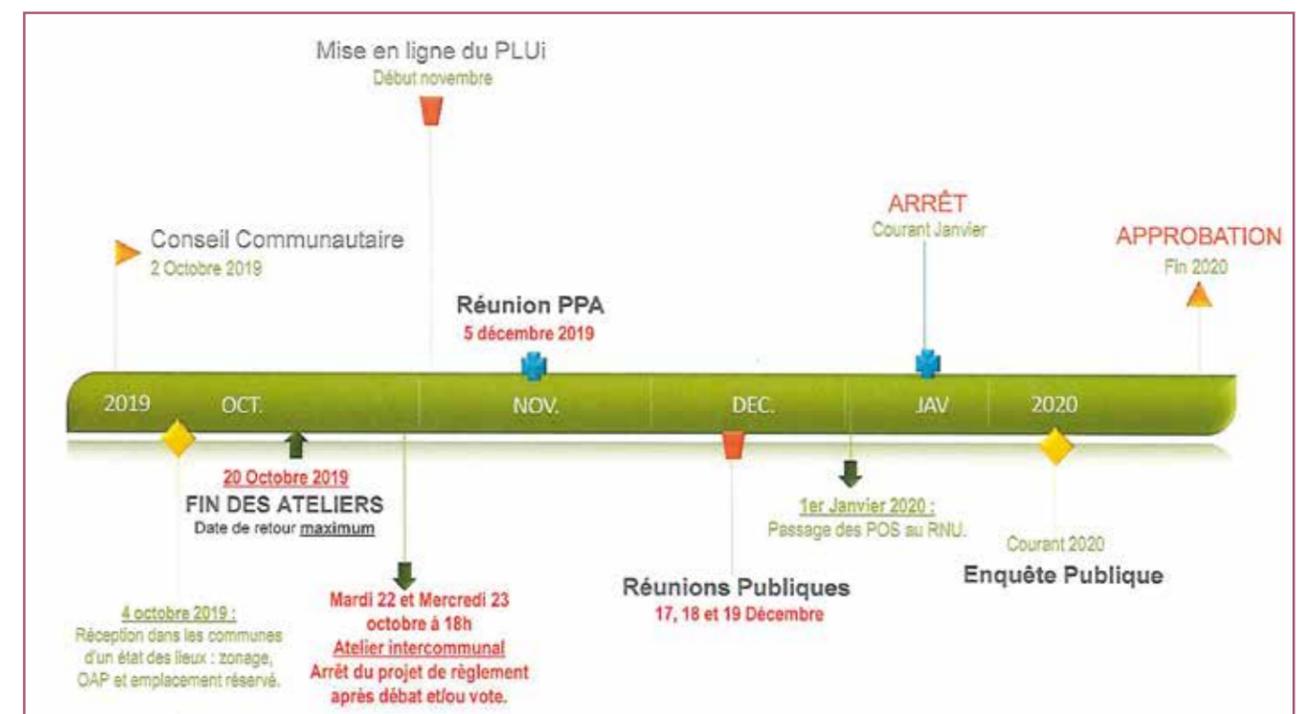
En ce qui concerne le devenir du nouvel espace libéré au cœur du village (Rue du Moulin), le SIS (le Syndicat Intercommunal Scolaire de Sewen-Dolleren-Rimbach-Oberbruck-Wegscheid-Kirchberg-Sickert) a



sollicité l'organisme ADAUHR (Agence Départementale d'Aménagement et d'Urbanisme du Haut-Rhin) pour une étude de faisabilité concernant un regroupement pédagogique concentré.

L'objet de la mission est d'évaluer les possibilités fonctionnelles, techniques et financières de recomposition des équipements scolaires et périscolaires du territoire et de proposer une analyse comparative des différents potentiels. À suivre... ❖

Michel BOUTANT



UNE 2^{ÈME} FLEUR POUR LE VILLAGE



Le 2 juillet, le jury départemental mobilisé par « Alsace Destination Tourisme » s'est déplacé dans le village pour nous délivrer quelques conseils.

Le 22 juillet, Le jury régional chargé de l'attribution du label s'est déplacé à son tour.

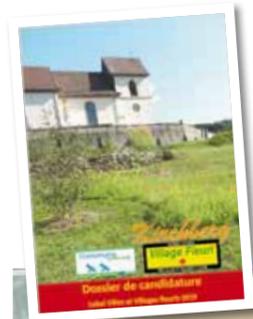
Nous avons réceptionné rapidement le courrier de Madame la Présidente.

« Les efforts entrepris pour fleurir votre commune et embellir le cadre de vie par des aménagements floraux et paysagers de qualité ainsi que votre implication dans la démarche de développement durable ont été particulièrement appréciés. À ce titre, une seconde fleur vous a été décernée ».

Avec ce label 2^{ème} fleur, nous éprouvons un sentiment de légitime fierté partagée avec tous les acteurs qui n'ont pas ménagé leurs efforts.

Toutes nos félicitations et tous nos remerciements à notre équipe technique, Gilles BOEGLIN et Bastien GAUMEZ, aux bénévoles qui nous aident au repotage et à l'entretien des jardinières et des massifs, sans oublier notre stagiaire, Julia RINGENBACH qui s'est beaucoup investie dans la mise en page du dossier de candidature pour ce concours des « villes et villages fleuris »

Michel BOUTANT



Une 1^{ère} fleur en 2003, c'était bien mais une 2^{ème} fleur en 2019, c'est encore mieux !
Le village peut s'enorgueillir de l'obtention de ce label. En effet, nous nous sommes engagés activement depuis 2015 dans une démarche d'amélioration du cadre de vie de la Commune, d'aménagement et d'entretien des espaces verts.

Le concours « des villes et villages fleuris » a évolué et montrer des belles fleurs ne suffit plus. Une véritable stratégie doit être réfléchie et appliquée. Nous nous y sommes attachés et les agents sont associés aux projets dès la réalisation jusqu'à la gestion, pour une meilleure cohérence.

Je citerai en particulier

- La Commune Nature, le zéro pesticide avec 2 libellules en 2016
- La préservation de la biodiversité
- Un fleurissement adapté, plus varié et plus harmonieux
- Des bacs avec réserves d'eau
- Et enfin, la place du village.

Depuis de nombreuses années, les efforts d'embellissement de la Municipalité sont largement amplifiés par la contribution de ses habitants.



Fleurissement

MAISONS AVEC FAÇADES

M. et M^{me} GASSER Jean-Louis
 M. et M^{me} BINDLER Robert
 M. et M^{me} FLUHR Robert
 M^{me} GINOT Martine
 M^{me} MORITZ Paulette
 M. et M^{me} ROOS Jean-Paul
 M. et M^{me} GASSER André
 M^{me} LOEB Mariette
 M. et M^{me} HOOG Jacques
 M. et M^{me} KIPPELEN François
 M. et M^{me} BEHRA Dominique
 M. et M^{me} HAFFNER Charles
 M^{me} RINGENBACH Josiane
 M. et M^{me} LINDECKER Gérard
 M. et M^{me} BAUMLIN René

MAISONS AVEC JARDIN

M. et M^{me} KAMMERER Thiébaud
 M. et M^{me} KLEIN Jean-Paul
 M. et M^{me} BRUMPTER Paul
 M. et M^{me} WEISS Daniel
 M^{me} SCHOPPERLE Anne-Marie
 et M. SCHUPP Jean-Marie
 M. et M^{me} LINDECKER André
 M. et M^{me} FLUHR Daniel
 M^{me} ROOS Anita et M. WOLFF Christophe
 M. et M^{me} WYSS Wilhelm
 M. et M^{me} STEINER Maurice
 M. et M^{me} WALTER Richard
 M. et M^{me} BEHRA Christophe
 M^{me} GINOT Liliane
 M. et M^{me} KLINGLER Roland
 M^{me} WIMMER Béatrice
 M. PIERROT Dorian et M^{me} MAURER Lucie
 M. et M^{me} MELOT René
 M. et M^{me} MONTMIRAIL Grégory
 M^{me} EHRET Louise
 M^{me} RAVERDY Yolande
 M^{me} CRAINICH Yvonne
 M^{me} THEBAULT Marie-Madeleine
 et M. CRISCUOLO Jean Georges
 M. et M^{me} KLINGLER Maurice
 M. et M^{me} RINGENBACH Gilles

HORS CONCOURS

M. et M^{me} GALLI Christian



Remise des prix pour les lauréats sur le podium.



KIRCHBERG, UN CADRE DE VIE.

L'embellissement de notre village crée un cadre de vie plaisant et sympathique pour toute la population qui ne manque pas de le relever.

Cette année a encore été délicate pour la qualité du fleurissement. Malgré tout, les efforts de chacun ont été récompensés et le jury de la commission du fleurissement qui s'est déplacé en 3 groupes le 31 juillet a eu beaucoup de difficultés à établir un palmarès.

L'innovation de nos deux agents techniques ne s'arrête jamais et cette saison, ils ont porté leur attention sur la rambarde de l'école élémentaire.

Les traditionnelles jardinières ont été remplacées par des bacs avec réserve d'eau. Le choix des végétaux, plus varié et plus riche, a tenu toutes ses promesses. Le résultat a été magnifique. Ensemble, poursuivons nos efforts d'embellissement pour notre plaisir naturellement partagé.

Rendez-vous l'année prochaine. ❖

Michel Boutant



Le jury





Né le 16 août 1929 à Oberbruck, le médecin avait déclaré ce petit trop frêle pour survivre. Pourtant, après quelques jours, on s'aperçut qu'il s'accrochait à la vie, et 90 ans après, Il est toujours là, avec toute sa tête, et prêt à raconter une vie bien remplie.

Les débuts de son instruction se firent en Français à l'école d'Oberbruck.

Lorsque survint la guerre, les cours furent donnés en Allemand, ce qui fait qu'il est parfaitement bilingue.

Enrôlé avec ses camarades dans les jeunesses Hitlériennes, il a été forcé de participer à la réalisation de tranchées pour les Allemands du côté de Rougemont le château.

Il a fait un apprentissage dans la mécanique à Bitschwiller-les-Thann durant la guerre. Le trajet durait longtemps depuis Oberbruck pour descendre la vallée et remonter en train vers la vallée de Thann.

Au départ des Allemands, lui et ses copains furent obligés de monter dans le train qui partait vers l'Allemagne, mais ils ont presque tous eu le courage de sauter pour rester dans la vallée.

En 1947, il a eu le courage de s'engager dans l'armée française. Pour toute instruction, il reçut un fusil et fut envoyé dans le sud vers Carcassonne et Perpignan où

il devait garder les usines durant les grèves de l'époque. Puis vint le départ pour l'Indochine, début 1948.

Après diverses affectations entre autres à Saïgon, on se rendit compte que le Soldat Ehret connaissait très bien les environnements naturels, vu son origine des montagnes. Il arriva donc dans le commando 24 dit « des Tigres Noirs ». Ce commando avait la particularité d'être dirigé par Roger Vandenberghe, « Le Seigneur du Delta » car il opérait près du Delta du Mékong. Les sections étaient sous les ordres de trois sous-officiers Français, Puel, Chappé et Ehret Martin rapidement passé Sergent, pour ses aptitudes et sa bravoure reconnue.

Le commando s'appelait le commando des tigres noirs. Les soldats de l'effectif, environ 120 à 150 hommes, suivant les pertes subies au jour le jour, étaient des Vietnamiens payés par l'armée française, et dont la fidélité était difficile à vérifier. Le nom « Tigres Noirs » venait de leur uniforme qui était copie conforme de l'uniforme des Vietnamiens. C'est le seul commando qui opérait en tenue ennemie, sans porter de grade et qui a été d'une efficacité redoutable, car les vietnamiens étaient surpris d'être attaqués par ceux qu'ils prenaient pour des amis.

Roger Vandenberghe a été reconnu comme ayant été le meilleur militaire français de tous les temps. Même les américains l'ont surnommé « The French Rambo », c'est-à-dire le Rambo Français.

Revenu en France pour une permission de 6 mois après 2 ans de durs et laborieux services, il dû aller de temps à autres à Paris en caserne pour 15 jours pendant sa permission. Martin EHRET a alors défilé sur les Champs Elysées en hommage pour le général Leclerc, libérateur de Paris.

De retour en Indochine, la guérilla et les combats pour bloquer l'ennemi l'occupèrent à plein temps. Il entraîna ses hommes avec soin pour en perdre le moins possible en opération.

Durant ces durs combats, il fut blessé une première fois par une balle qui lui traversa le mollet.

Toujours volontaire pour les missions difficiles, il avait un grand sang-froid, peut-on lire dans le chapitre concernant Roger Vandenberghe sur WIKIPEDIA. Ses services furent récompensés par de nombreuses médailles, qui constituent toutes celles qu'un soldat peut obtenir au combat. Pour son dernier combat, le 2 avril 1953, sa section est accrochée par des rebelles, et il saute sur une mine qui lui blesse profondément la jambe gauche.

Refusant de se faire évacuer, il continue à donner des ordres et dégage ses hommes.

Le texte d'attribution de la médaille dit que par son bel exemple et par son abnégation totale du danger, il faisait l'admiration de tous. Sa jambe n'a malheureusement pas pu être sauvée, et il fut rapatrié en France pour être amputé. Le général de Gaulle lui a attribué la Légion d'honneur dans les années 1970. Voir plus haut la photo de ses médailles : Certaines accusent leur âge !!!

Au retour, il a trouvé un travail adapté à son handicap auprès de la société Cuivre et Alliages.

Après s'être marié avec ma tante Jacqueline et avoir construit sa maison à Kirchberg, il a principalement œuvré en dehors de son travail, au sein de la société de pêche locale dont il s'est longtemps occupé de l'élevage des truites, et de leur distribuer la nourriture. Pêcheur, Garde-pêche et amoureux de la nature, n'ayant pas eu d'enfants, il m'a fait découvrir les montagnes environnantes, la cueillette des champignons, la



pêche, les fermes auberges, et tous les beaux endroits de la vallée. Et j'ai le plaisir de dire que je le considère comme mon deuxième père. En prenant sa retraite anticipée vers 57 ans, il a joué le rôle de grand-père auprès de mes enfants, mon père nous ayant quittés bien trop tôt, en 1979.

Une belle fête pour ses 90 ans a rassemblé une famille nombreuse et surtout les 2 Martins, mon petit-fils fêtant ses 6 ans et lui ses 90 ans à quelques jours d'intervalle.

Il a encore une bonne santé, et c'est lui-même qui tond sa pelouse, lave son linge et le repasse. Je l'aiderai tant que je pourrai. Je lui souhaite une longue vie et la santé, afin que nous puissions encore partager cette nature qu'il aime tant.

François HIRT

Deux maisons anciennes du village ont disparu de notre environnement quotidien. Elles se sont effacées avec brutalité sous les coups de cette énorme mâchoire en un temps record. Dorénavant, une page s'est tournée avec tous les souvenirs inhérents à leur passé.

La 1^{ère} habitation

« Extrait du bulletin municipal de Juin 1990 de Mr Pierre ACKERMANN »

À l'intersection de la rue du village et de la rue Hohbuhl, au n°1, se dressait une petite maison. On retrouve cette dernière, sur une carte postale de 1916 où figurait également en face, cette construction bicentenaire coiffée d'une toiture à 4 pans et portant sur le linteau de la porte d'entrée l'inscription « 1790 M.W »
M pour MORITZ ancien Maire
W pour WEISS ancien Curé du village.



Il est intéressant de rappeler, qu'à cette époque, le « trafic » vers l'arrière vallée se faisait par le chemin du Hohbuhl. L'importance de ce « trafic » sur ce passage devait inciter les propriétaires à construire de l'autre côté « La Kellerstube ». Cette habitation ornée d'un balcon en bois accessible par un escalier de l'extérieur menait à une pièce unique au rez-de-chaussée qui servait sans doute de salle de restauration. Durant la guerre 1914-1918, des soldats du 20^{ème} dragon y logeaient avant de repartir au front. Durant la 2^{ème} guerre, elle était également réquisitionnée. Ce bâtiment fut détruit par un incendie dans les années 1920 et reconstruit par Adolphe EHRET de Rimbach.

La date de la construction n'est pas connue mais on peut supposer qu'elle a pu voir le jour autour de 1790. Personnellement, nous savons que les deux maisons ont été acquises par Amélie et Louis LEVEQUE vers les années 1920.

Au décès des parents, cette petite maison est revenue par héritage à Mademoiselle Maria LEVEQUE en 1958 Les propriétaires suivants sont :

- M. et M^{me} Michel BOUTANT en 1988
- M. et M^{me} Jean-Michel STUDER en 1992 ❖

BOUTANT Michel

La 2^{ème} habitation :

Maison SCHEIBEL Robert – 27 rue du Moulin

Notre famille a emménagé dans cette maison, 52 rue du Moulin à l'époque, en 1950. La dernière occupante était CHRISTEN Rufine, née BOEHNLEN.



Nos parents, Joseph et Anne SCHEIBEL ont acheté cette maison en 1953, par adjudication, à la famille des époux BURG Y Charles et CHRISTEN Marie, héritiers des époux Joseph CHRISTEN et Rufine BOEHNLEN. A cette maison basse typique s'adossait à droite une étable puis des hangars, des greniers à foin et encore une maisonnette du même style pour un couple ou une personne seule, occupée par Mademoiselle Mathilde GOETH en dernier lieu.

Derrière la maison principale et à sa gauche se trouvait encore un hangar pour lapins et matériel agricole et à son côté, une pièce accompagnée d'une petite cour abritant le cochon.

À l'écart, côté jardin, se situait le poulailler ; non loin à l'arrière se trouvait le fumoir accompagné d'une petite remise pour petits matériels agricoles.

Trouvant l'espace de vie trop restreint, nos parents décidèrent de l'agrandir en surélevant la maison dans la totalité de sa surface en créant 4 chambres à coucher à l'étage. Cela fut effectué en 1958.

Suite au décès de nos parents, successivement en 1980 pour Joseph, notre père et en 1981 pour Anne notre mère, l'aîné des enfants Robert hérita de la maison familiale en 1983.

En 1997, alors que l'état de la toiture et de la charpente des hangars et greniers à foin se dégradait fortement, Robert décida de les détruire, ne gardant que la maison à laquelle s'accolait l'ancienne étable.

La maison resta en l'état jusqu'au décès de mon frère Robert le 13 février 2018. ❖

Roland SCHEIBEL



60 ANS DE LA CLASSE 59/79 DE KIRCHBERG/WEGSCHEID



De 26 octobre dernier la classe 59/79 de Kirchberg/Wegscheid s'est retrouvée afin de fêter dignement ses 60 printemps.

Nous avons tout d'abord assisté, avant les festivités, à la messe célébrée en l'église Notre Dame Consolatrice de Sewen en l'honneur de St Hubert, patron des chasseurs, magnifiquement rehaussée par les Trompes de Ballon d'Alsace. Une pensée émue a été évoquée à cette occasion pour nos deux camarades de classe disparus prématurément : Michel BEHRA et Jean-Luc LINDECKER.

Après l'office religieux, nous nous sommes retrouvés dans le très beau cadre de la ferme auberge du Langenberg chez Jean-Claude FLUHR, où on nous a servi apéritif, salade océane, trou alsacien, carré de veau aux girolles, risotto printanier et ses petits légumes, assiette gourmande, café et les boissons à table.

Jean-Claude FLUHR a animé la partie musicale. Nous avons donc pu danser toute la soirée jusqu'au milieu de la nuit.

L'ambiance de cette soirée était réellement très conviviale, et chacun était vraiment ravi de se retrouver, à tel point qu'une participante a évoqué le souhait de ne pas attendre 5 ans pour se revoir, mais organiser des retrouvailles pour les classards plus souvent.

La majorité d'entre nous avons dormi sur place. Et ce n'est que dimanche en fin de matinée, après le petit déjeuner, non sans avoir profité du cadre somptueux et du soleil, des alentours de la ferme auberge, au travers d'une promenade vers la piste de ski toute proche, qu'il fallait se résoudre à se séparer.

Ce week-end passé ensemble restera longtemps gravé dans la mémoire de chacun d'entre nous. ❖

Pascal MAITRE



Action humanitaire

COLLECTIF D'ASSOCIATIONS POUR LE TOGO

CAPTOGO
www.captogo.org



CAPTOGO est une O.N.G. internationale regroupant et fédérant une cinquantaine d'associations, européennes et togolaises, engagées dans l'aide au développement du Togo et aux populations nécessiteuses de ce pays. Cette O.N.G. conduit, par ailleurs, un projet consistant en la construction d'un centre agroécologique de formation à l'agriculture biologique, le CAFAB (photo). Cette construction est en voie d'achèvement et les formations pour une agriculture saine et durable commencent via des ateliers et des conférences animés par des européens ou des togolais compétents dans différents domaines : maraîchage, élevage, culture de céréales, herboristerie,...

Tous les ans, au mois de janvier, le président de CAPTOGO, Bernard Besançon de Gildwiller, conduit un groupe de bénévoles et de donateurs pour une découverte du Togo en visitant des fermes agroécologiques à travers tout le pays. C'est dans ce cadre que M^{me} Fabienne Orlandi, Maire de Kirchberg et sa sœur M^{me} Danielle Galli ont pu participer à un tel voyage et constater l'efficacité des actions menées par CAPTOGO.

Les centres agroécologiques visités et soutenus par CAPTOGO pratiquent une agriculture durable qui s'adresse à de nombreux paysans locaux en leur enseignant des méthodes agricoles « naturelles » et exemptes d'intrants chimiques de synthèse. Il existe à travers le Togo plus de 70 tels centres alors que ce pays est relativement petit (environ 7 millions d'habitants). De telles fermes qui concernent en générale des dizaines voire des centaines de personnes chacune ne se contentent pas d'actions agricoles et sont pour la plupart engagées dans la promotion sociale, et, tout particulièrement des femmes qui, dans la culture traditionnelle sont quelque peu laissées pour compte. C'est ainsi que M^{me} Danielle Galli s'est attachée à collecter des machines à coudre à pédales et des vélos. Des jeunes filles, non scolarisées par ailleurs, sont embauchées par de tels centres, scolarisées puis formées à un métier (maraîchage, tissage, couture, ...). Celles notamment qui apprennent la couture sur des machines à coudre que nous en-

voyons sont à l'issue de leur formation renvoyées avec leur machine à coudre dans leur village où, disposant d'un métier donc d'un revenu, elles peuvent mener leur vie à leur guise (il faut en effet savoir, même si cette pratique régresse, qu'une jeune fille a souvent été promise en mariage à un homme avant même d'être née ; cette promesse peut être rompue dès lors que la jeune fille a une situation et peut gagner sa vie !...). De même de nombreux vélos envoyés par un conteneur au mois de mai 2019 ont été attribués à des femmes qui, du coup, disposent d'un moyen de locomotion et gagnent en autonomie (voir la photo). Dans tous les cas le réseau de CAPTOGO au Togo permet une adéquation entre le matériel envoyé et les destinataires nécessaires. Dans tous les cas également une faible contribution est demandée aux bénéficiaires afin qu'ils ne soient pas traités comme des mendiants et que leur dignité et leur sens des responsabilités soient respectés et encouragés.

Évidemment les besoins sur place sont immenses et il nous faudra envoyer de nombreux autres conteneurs de matériels divers (machines à coudre, vélos, vêtements et linges divers, outils de toute sorte, ordinateurs, motoculteurs, ...). L'envoi d'un tel conteneur est prévu au mois de mai 2020. Les dons sont les bienvenus ainsi que les personnes qui souhaiteraient aider au chargement. CAPTOGO est bien organisé pour affrété un conteneur et l'acheminer au Togo. Bien évidemment cela a un coût. Les dons sont donc également les bienvenus, bénéficiant de déductions fiscales légales. ❖

Bernard BESANÇON



Ils étaient 80 courageux pilotes en ce dimanche 14 avril 2019 à s'élancer sur les pentes du Lachtelweiher !

Les températures légèrement négatives ce matin-là n'ont pas entamé le moral de ces fous du volant. Ils ont offert aux spectateurs, tout au long de la journée, un spectacle haut en couleurs et en vitesse !

Cette année encore, les bobcar, speedcar, side-car et autres carriolis ont répondu présents pour cette manche qui comptait pour le championnat d'Alsace FIRCAS.

Les plus petits coureurs âgés d'à peine 6 ans, ont découvert le tracé de 900 mètres avec ses virages très serrés.

Parmi eux, Léo BOEGLIN (fils de Gilles, l'ouvrier communal) qui a concouru pour la première fois avec la caisse de Lilian FORNY (champion de France).

Il a régalé ses parents et les spectateurs par ses prouesses... une future graine de champion ?? À suivre !

La journée a été un réel succès tant pour les coureurs mais aussi pour les organisateurs, Jérôme et Candy, qui comme à leur habitude ont tout mené d'une main de maître. Ils étaient accompagnés des nombreux bénévoles qui régalaient les gourmands de sandwiches, crêpes et différentes pâtisseries confectionnées pour la plupart par les mamans des écoliers du RPI de Kirchberg.

Candy et Jérôme qui, rappelons-le, ont en plus de cette course, organisé conjointement avec la FIRCAS, le championnat de France des courses de caisses à savon qui s'est déroulé cette année, dans notre belle vallée, à SOPPE LE BAS (le HAUT-SOULTZBACH).



Championnat de France.



Léo BOEGLIN.

Plus de 180 participants venus de toute la France se sont affrontés les 12, 13 et 14 juillet dernier sous la houlette de Jérôme, Candy et leurs bénévoles... une très belle récompense pour cette formidable équipe qui se démène depuis 5 ans pour la caisse à savon !

On ne peut que remercier FORNY RACING de nous en avoir mis pleins les yeux durant ces 5 éditions.

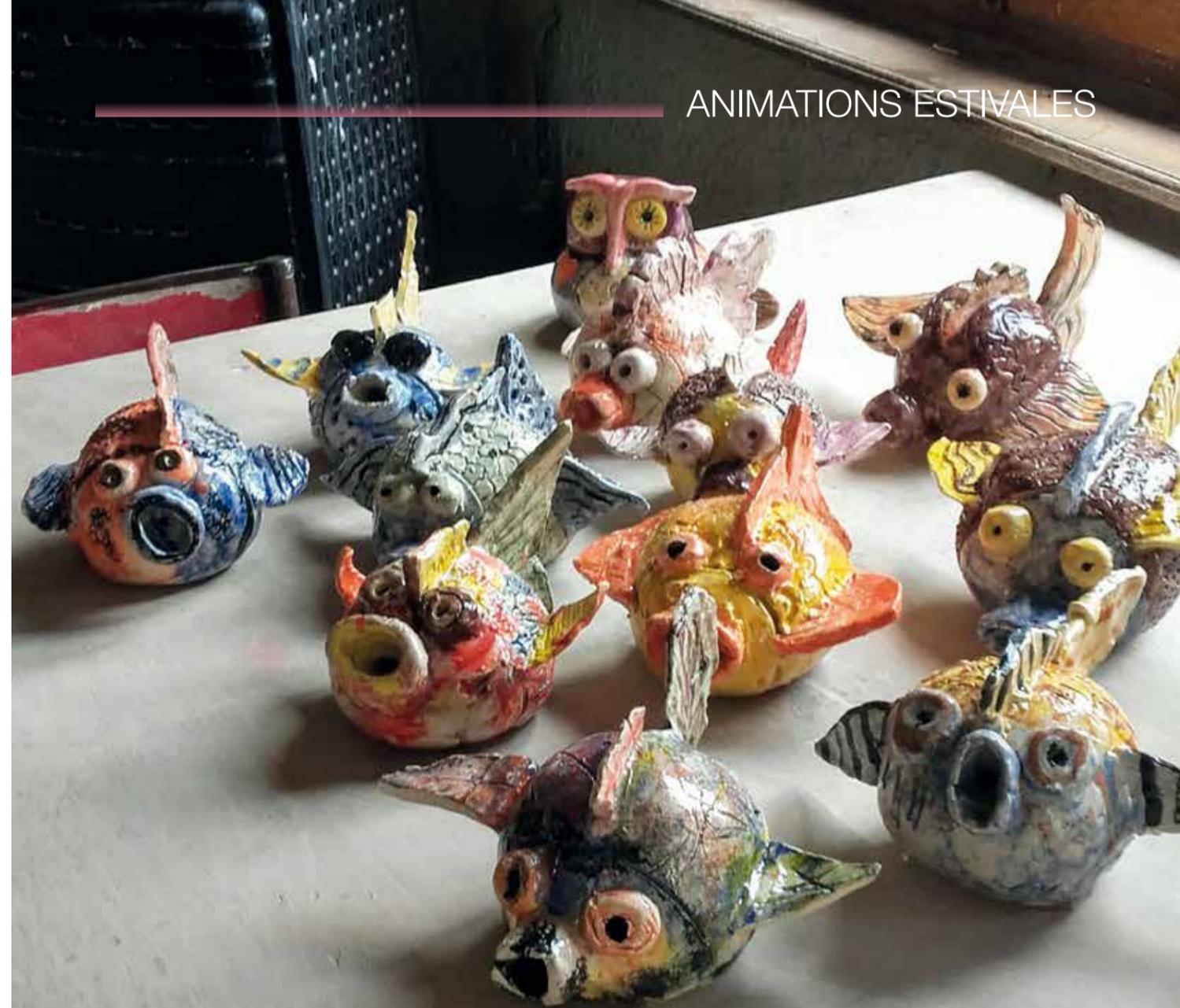
La course de cette année à KIRCHBERG, a été la dernière. L'association FORNY RACING va se consacrer à d'autres projets.

Jérôme et Candy tiennent à remercier la municipalité pour son soutien pendant ces 5 années ainsi que toutes les personnes qui ont participé à cet événement. ❖

Bon vent à FORNY RACING



© L'Alsace



Les animations estivales ont toujours beaucoup de succès avec cette année 110 participants.

Le tennis, la pêche mais également les activités poterie, vannerie et peinture sur bois sont proposés. ❖





Le 18 mai 2019, pour notre 6^{ème} édition de la matinée citoyenne, 52 participants, toutes générations confondues, ont répondu à notre invitation.

Pour cette nouvelle édition, 19 participants de Wagscheid nous ont rejoints afin d'œuvrer ensemble pour l'embellissement de nos deux villages.

Après la phase d'accueil, les bénévoles par groupes ont retroussé leurs manches sur les différents chantiers proposés préalablement.

SIKW : 10
KIRCHBERG : 7



- Mille-Club – Maison des sœurs – terrain multi-sports (travaux intérieur et extérieur) ;
- Chantier de plantation et préparation des massifs (Monument aux morts, massifs du village, aire de jeux) ;
- Cimetière (désherbage, épandage de gravillon, peinture rampe) ;
- Église (lasure ou peinture des portes, armoire pour chasubles) ;
- Caserne des pompiers (nettoyage, rangement) ;
- École maternelle (peinture cabanon) ;
- Travaux de débroussaillage (merlon du parking Lachtelweiher, renouée du Japon, butte de l'église, haie de thuya) ;
- Sans oublier les services de liaison avec les agents techniques et de restauration.

C'est une belle liste non exhaustive mais chacun dans cette action citoyenne a donné le meilleur et toujours dans la bonne humeur. Tous les chantiers proposés ont été menés à bien.

C'était une belle matinée, une belle réussite grâce à vous et à votre dynamisme.

Dans cet esprit d'échange et de convivialité, nous avons partagé le verre de l'amitié ainsi qu'un excellent barbecue. ❖

Un grand merci et à l'année prochaine pour notre prochaine édition.

Michel BOUTANT



Plantations sur les terrains en bordure des voies communales et départementales - Article 53 alinéa 1^{er} du décret 64-262 du 14 mars 1996 :

Il n'est permis d'avoir des arbres en bordure des voies communales :

- qu'à une distance de 2 mètres pour les plantations qui dépassent 2 mètres de hauteur ;
- et à une distance de 0,50 mètre si la hauteur de plantation est inférieure à 2 mètres.

Cette distance est calculée à partir de la limite de la voie publique, toutes dépendances comprises.

Chemins ruraux :

Aucune condition de distance n'est fixée (décret du 18 septembre 1962). Toutefois, le Maire, peut, par arrêté, désigner les chemins le long desquels les plantations devront respecter une certaine distance.

Elagages : Article 57

Les arbres, les branches et les racines qui avancent sur le sol des voies communales doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies (en aucune façon empiéter sur le Domaine public), à la diligence des

propriétaires ou fermiers. Les haies doivent toujours être conduites de manière que leur développement du côté de la voie communale ne fasse aucune saillie sur celle-ci. *À défaut de leur exécution par les propriétaires riverains, les opérations d'élagage des arbres, branches ou racines peuvent être effectuées d'office par la Commune, aux frais des propriétaires, après une mise en demeure par lettre recommandée, non suivie d'effet.*

Dispositions relatives à des servitudes (réseaux de distribution d'énergies)

Des règles spécifiques régissent la distance et les hauteurs de plantation aux abords des lignes électriques ou autres réseaux implantés sur le Domaine Privé. Il convient de prendre contact avec les gestionnaires de ces réseaux le cas échéant.

Les plantations réalisées sur le Domaine public :

Elles sont régies par la circulaire 79-76 du 10 août 1976 et 84-81 du 21 Novembre 1984, précise qui peut planter, qui doit entretenir en fonction de la Domianialité du Domaine Public et laisse une grande liberté aux collectivités territoriales. ❖

Extraits du Code Général des Collectivités Territoriales



Ce 1^{er} décembre 2019, le Centre des Restos du Cœur de Masevaux entamera sa 35^{ème} distribution d'hiver « nourriture à emporter ».

Une vingtaine de bénévoles accueilleront les bénéficiaires dans les locaux situés dans le Domaine de l'Abbaye, les mardis et vendredis de 14h à 16h30.

Si certaines personnes souhaitaient rejoindre l'équipe de bénévoles, pour la distribution hebdomadaire et/ou pour la collecte nationale du mois de mars et autres actions possibles pour l'aide aux personnes, nous en serions vraiment très heureux. ❖

POUR NOUS JOINDRE :
Domaine de l'Abbaye,
Place des Alliés à 68290 Masevaux
Tél : 03 89 39 80 27
(ou directement au Centre)
les mardis et vendredis à partir de 13h

POUR DÉPOSER VOS BOUCHONS
Contact sur Kirchberg :
Marguerite RICHARD - 38 rue Hohbuhl
68290 KIRCHBERG - 03.89.82.00.93

L'Équipe de Caritas Masevaux, secours catholique, s'occupe durant toute l'année des familles en précarité ou en difficulté passagère et qui trouvent auprès des bénévoles, accueil, écoute, aide administrative et alimentaire, et après-midi convivial. Ainsi 150 familles, en précarité, sont suivies durant cette année, par une trentaine de bénévoles, engagés dans différents domaines :

- recherche d'emploi (l'équipe a signé une convention avec Pôle emploi Thann) jeudi de 9h à 11h
- accueil, écoute, aide alimentaire et administrative jeudi de 14h à 16h
- après-midi convivial tous les derniers mardis du mois ouvert à toutes les personnes isolées. L'équipe organise aussi des goûters et des sorties pour les enfants en période de vacances et des bénévoles sont engagés dans l'accompagnement à la scolarité.

Caritas Masevaux organise tous les ans une marche populaire très fréquentée ainsi qu'un marché de Noël. Si vous souhaitez vous investir dans l'une ou l'autre des activités, contactez-nous, ce sera avec plaisir que nous vous accueillerons et recevrons vos idées et propositions au 03 89 38 04 90 caritasmasevaux@orange.fr ❖

Toute l'Équipe de Caritas Masevaux
11 place des Alliés
68290 Masevaux-Niederbruck





Nouveau tracteur

Au mois de Juillet, l'entreprise GULLY et fils SARL nous informe qu'elle ne repartira pas pour une nouvelle campagne pour le déneigement du village.

Nous en avons pris acte et nous les remercions ainsi que l'ensemble de la population de Kirchberg pour la qualité de leur prestation au cours de ces nombreuses années.

Une page se tourne... même si l'enneigement se fait plus rare, nous ne sommes pas à l'abri d'un épisode sévère. Alors que faire ? sachant qu'aucune entreprise n'est disponible sur le village et environs !

Après réflexion, nous avons fait le choix d'investir dans un nouveau tracteur (occasion) avec tout son équipement (lame à neige, épandeur à sel). Ainsi, nous serons autonomes et réactifs.

Ce tracteur supplémentaire sur lequel nous pourrions adapter tous les autres matériels, nous permettra de

rentabiliser l'ensemble du parc et de répartir les heures de travail sur les deux engins plus équitablement.

Nous comptons sur votre compréhension et sur votre soutien pour que cette campagne nouvelle pour nos agents techniques soit facilitée sur le terrain.

Michel BOUTANT



En France, je suis classé chassable (par déterrage ou tir), sauf dans le Bas-Rhin depuis 2004.

Le Réseau Blaireau

Dans le but de mieux appréhender la dynamique des populations de blaireaux en Alsace, le GEPMA a lancé un suivi inédit des terriers de blaireaux dans tout le territoire en 2002.

Un réseau de plus 80 bénévoles recense ainsi chaque année un maximum de terriers et en réalise le suivi sur le long terme.

1 300 terriers ont été répertoriés en 2017. Ce suivi permet d'obtenir des informations telles que la typologie des terriers : les **terriers principaux** sont utilisés tout au long de l'année par la majorité du clan, tandis que les **terriers secondaires** ne sont occupés qu'occasionnellement.

- 30 000** blaireaux sont victimes de collisions routières chaque année en France.
- 22 000** individus sont tués chaque année par des chasseurs en France.
- 50%** des jeunes meurent durant leur première année.

Terriers recensés

Vous avez eu la chance de voir un blaireau, n'hésitez pas à transmettre vos observations sur le site participatif «faune-alsace.org» qui permet de collecter les données faunistiques de la région.

Pôle Médiation Faune Sauvage

Le GEPMA et la LPO Alsace ont créé conjointement le pôle Médiation Faune Sauvage en 2008. Ce dernier assume un **rôle de conseil et d'expertise** dans un grand nombre de problématiques liées à la faune sauvage (plus de 3 500 cas traités par an).

Parmi les problématiques traitées par le pôle MFS, celles impliquant le Blaireau européen demandent une attention particulière, car une solution adaptée requiert un diagnostic précis et un suivi prolongé.

Les contextes sont divers : agriculture, viticulture, milieux urbains, digues, remblais routiers et ferroviaires... L'expérience du pôle a permis de **mettre au point des solutions** dûment éprouvées, propres à chaque situation.

Un terrier près de chez vous ?

Le pôle Médiation Faune Sauvage piloté par la LPO Alsace est destiné à répondre à vos questions et à apporter les conseils adaptés à chaque situation :

03 88 22 07 35 ou 06 87 14 66 78
alsace.mediation@lpo.fr

Réalisé avec le soutien de :

Ensemble, préservons le BLAIREAU EUROPÉEN

GEPMA
Groupe d'Etude et de Protection des Mammifères d'Alsace
8 rue Adèle Riton - 67000 STRASBOURG
Tél. 03 88 22 53 51 - courriel : contact@gepma.org

gpmc.org

Carte d'identité

Nom : Blaireau européen
Nom scientifique : *Meles meles*
Famille : Mustélidés
Taille : 60 à 90 cm
Poids : 10 à 25 kg
Portée : 1 à 5 petits, 1 portée/an
Mâle : Le blaireau
Femelle : La blairelle
Petit : Le blaireautin

Adresse :
Je suis un terrassier hors pair. Mon terrier se situe partout où le sol est assez meuble, de préférence sur des terrains pentus et boisés. Il comporte une à plusieurs dizaines d'entrées. À l'intérieur, on trouve des couloirs et des chambres.

Signes particuliers :
Mon odorant, plus de 700 fois supérieur à celui des humains, me permet de chercher de la nourriture ou de communiquer.
Ma vue, quant à elle, est plutôt mauvaise.

Mon mode de vie

Depuis toujours, j'ai mauvaise réputation. Pourtant je suis **inoffensif** et me montre plutôt **craintif**. Je peux rester plusieurs heures dans mon terrier avant de sortir pour être sûr qu'il n'y a pas de menace.

Nos populations **se régulent naturellement**. Chaque année, seule une femelle sur trois donne naissance à des jeunes.

En Alsace, nous formons des **clans familiaux de trois à quatre individus en moyenne**. Nos terriers se transmettent de génération en génération. Ils peuvent accueillir d'autres espèces, avec lesquelles je peux cohabiter (renard, lapin).

Mon régime alimentaire omnivore est principalement constitué de **vers de terre**. J'apprécie aussi les limaces, insectes, rongeurs ou encore baies sauvages.

L'hiver, je n'hiberne pas, mais je vis au ralenti. Je me réveille régulièrement pour manger, me toiletter et faire de rares sorties.

Je me reproduis principalement en début d'année, mais la blairelle ne met bas qu'en février de l'année suivante, c'est la **gestation différée**.

Au printemps, les blaireautins âgés d'un an deviennent indépendants. Certains restent au terrier et d'autres le quittent pour trouver un autre territoire.

En été, je passe beaucoup de temps à rechercher de la nourriture : je fais des réserves de graisse en vue de l'hiver.

En automne, je réalise d'importants aménagements au sein de mon terrier. Mon but est de le rendre confortable pour faire face au froid hivernal.

AGIR pour la BIODIVERSITÉ
ALSACE

LPO Alsace - GEPMA
Pôle Médiation Faune Sauvage
8 rue Adèle Riton - 67000 Strasbourg - 03 88 22 07 35
Centre de Soins - Rosenwiller - 03 88 04 42 12
alsace.mediation@lpo.fr

GEPMA
Groupe d'Etude et de Protection des Mammifères d'Alsace

Bien le signaler

Contexte

Originaire de Chine, le Frelon Asiatique a été détecté pour la première fois en France dans le Sud Ouest en 2004. Depuis, il a colonisé plus de 75 % du territoire.

En région Grand-Est, les premiers cas ont été signalés en 2015 en Lorraine, en Champagne-Ardenne et en 2016 en Alsace.

Classé Espèce Exotique Envahissante par l'Union Européenne, le Frelon Asiatique colonise le territoire et dégrade la qualité de notre environnement.

Le Frelon Asiatique a des impacts à 3 niveaux :

- **Apiculture**
Prédation des abeilles domestiques et du couvain
- **Biodiversité**
Diminution de la production de miel
- **Santé publique**
Perturbation des équilibres naturels

Risque de piqûres
Perturbation des lieux publics
Perturbation des activités de plein air

Pour plus d'information : www.fredon-alsace.fr

Vous repérez un Frelon Asiatique Que faire ?

- 1) Prendre une photo du nid ou de l'individu (sans se mettre en danger)
- 2) Contacter le référent de votre département par mail :

Pour le Bas-Rhin :

M. ENGEL Philippe - GDSA 67

Mail : frelonasiatique67@gmail.com

Pour le Haut-Rhin :

M. FRIEH André - GDSA 68

Mail : frelonasiatique68@gmail.com

Plaquette créée par :



LE FRELON ASIATIQUE

Un insecte à surveiller qui nous concerne tous



• Bien le reconnaître
• Bien le signaler

Pour une lutte efficace

Bien reconnaître le frelon asiatique

Le Frelon Asiatique
Vespa velutina nigrithorax



Tête noire et visage orange
Thorax noir
Abdomen noir avec une large bande orangée
Extrémités des pattes jaune

Nid ovale, entrée unique sur le coté :



Taille de l'individu	Activité	Situation des nids
3,5 cm	Diurne	En hauteur des arbres Plus rarement proches des habitations

Le Frelon Européen
Vespa crabro - Un risque de confusion



Thorax noir et rouge
Tête rousse et visage jaune
Abdomen jaune avec des dessins noirs
Pattes rousses

Nid en cheminée, entrée large sur le dessous :



Taille de l'individu	Activité	Situation des nids
4 cm	Nocturne / Diurne	Lieux abrités : grange, stock de bois, grenier, souche, arbre creux...

Autres risques de confusion

Abeille charpentière
Xylocopa violacea
Taille : 2,5 cm à 3 cm



Pierre Falatico, 2010

Guêpe des buissons
Dolichovespula media
Taille : 1,8 cm à 2,2 cm



Fritz Geller-Grimm, 2007

Guêpe européenne
Vespula germanica
Taille : 1,8 cm à 2,2 cm



Soebe, 2005



ASSOCIATION DE GESTION DE LA MAISON DE PAYS ET DU MILLE CLUB
31 rue Georges Pompidou - 68290 WEGSCHEID
agmpmc@gmail.com



Depuis 1994, l'association de gestion organise et gère le fonctionnement des bâtiments intercommunaux au service des habitants et associations de nos deux villages. Au fil du temps, nous remarquons une fréquentation qui s'étend bien au-delà de notre belle vallée.

La Maison de Pays,

Cette salle festive, toute équipée, initialement dédiée aux grandes occasions (mariages, fêtes de famille, manifestations diverses...) qui ont lieu le week-end, abrite également une multitude d'activités en semaine telles que le tennis de table, la danse salsa et bachata, la gym douce sénior et depuis peu du tir à l'arc.

Chaque 3^{ème} jeudi du mois, des réunions Alzheimer dédiées aux aidants y sont organisées avec l'intervention d'une psychologue. Depuis la rentrée la musique « St Vincent » a établi ses quartiers dans la petite salle du haut qui leur est à présent dédiée. L'école de musique, le stockage du matériel et l'ensemble des activités sont ainsi regroupés dans un seul et même lieu.

Le Mille Club

Cette salle plus intimiste répond parfaitement aux besoins des familles souhaitant se réunir en petit comité.

La salle du presbytère

À l'image du club de l'amitié qui s'y retrouve pour ses différentes activités et des chorales « Ste Cécile » et « Plaisir de chanter » qui y travaillent leurs répertoires, cette salle est un lieu de réunion et d'activités chaleureux où il fait bon se retrouver.

Cette année, plusieurs actions ont été menées par les bénévoles de l'association : lifting de certains murs du « Mille

Club », matinée citoyenne intercommunale ainsi que deux après-midi de travail à la « Maison de Pays » lors desquelles cuisine et grande salle ont été briquées et différents travaux et modifications effectués.

Un décapage et un lustrage du sol ont été réalisés par une entreprise spécialisée afin de faciliter l'entretien courant du revêtement. Il a été pris en charge à part égale par l'association et le SIKW.

Par soucis d'économie, une nouvelle partie d'éclairage a été renouvelée par des dalles leds et la moitié du système de désenfumage modernisé, le tout pris en charge par le SIKW. Merci à Thérèse, Françoise, Philippe, Jacques-Antoine, Michel et toutes les petites mains qui travaillent dans l'ombre pour leur implication.

L'équipe de l'AGMPMC vous souhaite à toutes et à tous de Bonnes fêtes de fin d'année.

Nous cherchons des volontaires pour intégrer l'association. Soyez les bienvenus.

Jean-Marie BERLINGER Président de l'AGMPMC

Contacts :

France Alzheimer : Hélène HERTRICH 06.71.47.37.19
Club de l'amitié : Marie-Reine RELOT 03.67.94.17.88
Les Robins de la Doller : Christian MOURGUET 06.02.30.73.24
Tennis de table : Dennis GASSER 06.10.78.12.06
Gym douce : Liliane PATTY 03.89.82.08.02
Musique St Vincent : Claude GASSER musiquekw@wanadoo.fr
Chorale St Cécile : Maurice KLINGLER 03.89.82.00.51
Chorale Plaisir de chanter : Claude BRACCINI 06.36.82.08.73
Danse : Carlos DE CARVALHO 06.84.11.37.28.

TARIFS DE LOCATION DES SALLES ANNÉE 2019/2020 :

Salles	Durée	Locataires de Kirchberg-Wegscheid	Locataires extérieurs aux villages
Maison de Pays Grande salle			
Du vendredi 16h au dimanche 20h	WE	230 €	290 €
Enterrement / Réunion publique	1/2 jour	60 €	60 €
Prestation ménage		80 €	80 €
Mille Club			
Réception / Apéritif / Rencontre familiale	WE	100 €	140 €
Enterrement / Réunion publique	1/2 jour	40 €	50 €

Responsables salles : Mille Club : Jacques-Antoine WEISS 06 06 57 70 49 mail : cfecgcweiss@wanadoo.fr
Maison de Pays : Jean-Marie BERLINGER 06 84 47 77 17 mail : jmb@tv-com.net - Presbytère : Michel BOUTANT mail : michel.boutant@gmail.com - Secrétariat AGMPMC : agmpmc@gmail.com

LE CLUB DE L'AMITIÉ DE KIRCHBERG-WEGSCHEID

Du changement au sein du comité :

Mesdames Marguerite Gully et Suzanne Steiner déposent leur tablier de service. Après 43 années de présence au comité du Club de l'Amitié pour Suzanne et 41 pour Marguerite, elles ont souhaité en démissionner. Nous voulons les remercier de tout cœur pour toutes ces années de bénévolat, d'aide et de bons conseils. Elles restent parmi nous avec les membres des jeudis, leur gaieté et joie de vivre nous manqueraient beaucoup.

Marguerite, avec ses 85 printemps, était toujours active, à l'écoute et au service de tous. Elle était notre aînée et ses conseils étaient judicieux. Lors de discussions animées ou avis divergents, sa parole et sa sagesse arrivaient à unir tout le monde.

Suzanne est le dernier membre fondateur de ce qui est devenu le club de l'amitié. Avec ses amis, ils ont bien bétonné toutes les fondations du club, à tel point qu'il est toujours vaillant, sous une autre appellation : du club du 3^{ème} âge, il est devenu le Club de l'Amitié.

C'est le plus ancien club de la vallée.

Suzanne a eu le privilège de servir 3 générations : la maman, la fille et la petite fille. Les premières années Gaby, Suzanne et d'autres assuraient le ramassage des personnes de nos villages. Suzanne, malgré son emploi du temps chargé réussissait à consacrer du temps au bon fonctionnement du club.

Marguerite et Suzanne, nous ne pouvons pas oublier vos services gratuits et généreux. Vous êtes un exemple pour nous tous et vous avez toute notre gratitude. Nous sommes fiers de vous avoir eues comme amies. Tous ensemble nous entonnons un grand Merci.

Gaby Trommschlager

Le nouveau comité se compose à présent comme suit :

- | | |
|---------------------------|-----------------------------------|
| RELOT Marie-Reine | Présidente |
| BOUTANT Marie-Geneviève | Vice-présidente |
| TROMMENSCHLAGER Gaby | Trésorière |
| DEFRANCOIS Thérèse | Secrétaire |
| GALLI Michèle | Assesseur |
| CRAINICH Yvonne | Assesseur |
| STEGER Sébastien | Assesseur |
| THIEBAULT Marie Madeleine | Assesseur et Réviseur aux comptes |
| BINDLER Vincent | Assesseur et Réviseur aux comptes |

La vie de notre amicale :

Nous nous retrouvons avec plaisir et impatience tous les 15 jours, le jeudi à 14 h au presbytère de Kirchberg-Wegscheid.

Nous avons toujours un anniversaire à fêter, cela nous permet de goûter à de nombreuses bonnes pâtisseries accompagnées d'un café ou un thé.

Ensuite dans la bonne humeur, nous nous affrontons amicalement dans de belles parties de belote, nous alignons des mots sur les plateaux de Scrabble ou jouons au Triomino. À l'heure de goûter, une collation nous est servie.

Comme chaque année, c'est avec plaisir que nous échangeons des après-midis conviviaux avec nos amis d'AGORA de Cernay.

Si le cœur vous en dit, venez partager ce moment de convivialité ! Vous serez les bienvenus !

Thérèse DEFRANCOIS

Excursion à Besançon

Le mercredi 22 mai à 9h00, le club de l'amitié a donné rendez-vous à ses membres et sympathisants pour sa traditionnelle sortie annuelle. 51 personnes ont répondu à cette invitation.



Cette année, nous avons pris la direction de BESANCON, avec au programme la citadelle et ses fortifications inscrites au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis juillet 2008.

Vers 11h, le bateau « Le VAUBAN » était à quai. En avance sur l'horaire, nous avons dû patienter sur le pont supérieur, avant de prendre place dans la salle à manger. Quoi de plus original qu'un déjeuner croisière au fil de l'eau, au cœur du patrimoine de la ville ! Après l'apéritif, c'est le début de la croisière sur le Doubs avec passage d'écluses et vue imprenable sur les fortifications. Ainsi, ce riche patrimoine défile sous

nos yeux... hélas, le public manquait d'attention et les rires et conversations couvraient les commentaires ! Enfin, après la traversée de l'impressionnant canal souterrain de 375 mètres creusé sous la citadelle, nous sommes rentrés au port d'attache après 2 heures de navigation.

Après un petit déplacement à pied, nous avons rejoint le petit train qui nous a déposés à l'entrée de la citadelle après un circuit dans la vieille ville. Certains courageux sont montés à pied, d'autres ont été pris en charge par une navette afin d'arriver sans encombre à l'accueil.

Construite il y a plus de 3 siècles, la citadelle, œuvre de VAUBAN, est considérée comme l'une des plus belles de France. Elle surplombe de plus de 100 mètres la vieille ville enserrée dans un méandre du Doubs et s'étend sur 11 hectares. Ses remparts longs de près de 600 mètres, larges de 5 à 6 mètres et hauts de 15 à 20 mètres épousent un escarpement rocheux et offrent des panoramas uniques sur la ville et le cadre naturel qui l'entoure.

Dans l'enceinte, nous pouvions découvrir différents musées :

- le musée de la résistance et de la déportation ; c'est un lieu de mémoire à découvrir
- le musée Comtois. Ici, il transmet au public l'histoire des hommes et des paysages qui ont forgé la Franche-Comté au cours des siècles derniers.
- le muséum espaces animaliers avec son jardin zoologique.

En ce bel après-midi, il faisait aussi très chaud et l'ombre était particulièrement recherchée. Le petit train nous a redescendus tranquillement vers le car. Enchantés par cette belle journée, nous avons pris le chemin du retour.

À l'année prochaine pour de nouvelles découvertes...

Michel BOUTANT >>>



LE CLUB DE L'AMITIÉ DE KIRCHBERG-WEGSCHEID

»» Repas annuel à Balschwiller



Le 19 septembre, comme chaque année, nous avons rendez-vous pour une nouvelle destination afin de partager un bon moment ensemble.

Le chauffeur du bus nous a déposés au milieu de champs de maïs devant la friterie ZUM GLOCKA-BRUNNA. Nous avons été accueillis au son du marteau sur l'enclume.

Dans une ambiance amicale, nous avons dégusté d'excellentes carpes frites et pour ceux qui n'aiment pas trop, un juteux jambon, un vrai régal !

En attendant le dessert, Ignace et Anita nous ont accordé un bon moment musical et ils nous ont entraînés à pousser la chansonnette.

C'était une belle journée conviviale où un vent glacial s'est invité et nous a fait frissonner !

Fête de Noël

En décembre 2018, nous recevions nos aînés à la Maison de Pays pour fêter Noël animé par la chorale Ste Cécile de Kirchberg-Wegscheid et d'Oberbruck, la musique St Vincent et l'harmonie de Rougemont le Château et André Baumann. Le repas était concocté par le traiteur Briswalter et Vincent Bindler.



Madame Orlandi, Messieurs Richard, Boutant et Schmitt, maires et adjoints de nos deux communes nous ont honorés de leur présence.

Monsieur le curé FLOTA est venu saluer les convives. En 2019, la fête se déroulera le 14 décembre ; En 2020, nous vous donnons rendez-vous le 12 décembre. ❖

Le comité du club vous souhaite de passer de bonnes fêtes et vous présente leurs meilleurs vœux pour 2020.

Thérèse DEFRANÇOIS - (photos de Maurice Steiner)

AMICALE DES ANCIENS SAPEURS POMPIERS DE KIRCHBERG

UNE ANNÉE RICHE EN ÉVÈNEMENTS ...

Cette année 2019 a débuté par un changement de présidence au sein de l'Amicale des Anciens Sapeurs-Pompiers, en effet après 3 ans de bons et loyaux services, Pascal KESSLER m'a transmis les reines de la Présidence le jour de l'Assemblée Générale qui a eu lieu le 24 février. Quant à lui, il est devenu responsable de l'unité d'appui de sécurité civile à la demande de Madame le Maire.



La semaine du 25 mai au 2 juin s'est déroulée notre sortie annuelle aux Grandes Canaries à Fuerteventura au bord de l'océan atlantique. Séjour très agréable.



Bien sûr au mois de septembre, a eu lieu notre 45^{ème} marche populaire, 1 150 marcheurs sont venus se promener dans notre belle vallée, la météo était exceptionnelle tout le week-end.

Je remercie tous les membres de l'amicale, les conjoints et les bénévoles pour tout le travail accompli lors de cette manifestation.

Je vous donne d'ores et déjà rendez-vous pour la 46^{ème} marche populaire qui aura lieu les 12 et 13 septembre 2020.

À l'occasion de la vétéranse de Richard BRISWALTER qu'il a fait valoir le 18 septembre dernier, le jour de ses 55 printemps, nous avons organisé un repas au restaurant de la couronne d'or à Bourbach le Bas le dimanche 20 octobre.

Il s'est engagé dans le corps de Kirchberg en Mars 1984. Il reste, avec sa compagne Christine, un exemple de travail et de présence au sein de notre amicale.



Voilà en quelques mots le déroulement de l'année de l'amicale des Anciens Sapeurs-Pompiers de Kirchberg.

Je souhaiterais aussi remercier l'ensemble de la population de Kirchberg pour son soutien et sa participation à la vente des calendriers. ❖

Au nom des membres de l'amicale des Anciens Sapeurs-Pompiers de Kirchberg, je vous souhaite un joyeux Noël et une bonne et heureuse année 2020.

IMBER Thomas Président de l'Amicale

MUSIQUE St VINCENT DE KIRCHBERG WEGSCHEID



Une nouvelle année vient de s'écouler riche en émotions mais aussi en divers aléas que peut rencontrer une association.

Comme toute autre, notre harmonie se repose sur la bonne volonté, le bénévolat de ses adhérents et de la bienveillance de leurs familles.

Nous devons rechercher toujours plus loin la motivation pour poursuivre la pérennité de l'harmonie face à de plus en plus d'obstacles. Mais nous ne baissons pas les bras et sommes plus que jamais ouverts à toutes les bonnes volontés ou passionnés de musique.

"Seul on va plus vite, mais ensemble on va plus loin"

Une harmonie est un **ensemble musical** qui regroupe les pupitres des instruments à bois (clarinette, sax...) les cuivres (trompettes, trombone...) et percussions. Un seul de ces pupitres est défaillant et tout l'ensemble est défaillant. Ceci explique pourquoi notre ensemble reste très fragile et reste ouvert à tous les musiciens qui se cachent dans leurs chaumières !

Mais contrairement aux autres ensembles (ex symphonique) le répertoire de l'harmonie est très riche passant du folklorique, du classique à la variété voire le pop. C'est en effet le répertoire pop que nous avons mis en avant lors de notre dîner dansant du 30 mars dernier. La musique d'Abba, Boney M, Led Zeppelin,

Metallica... nous est à présent familière. Que de travail, sueurs froides, stress mais quel bonheur de voir tous ces sourires à la fin du concert aussi bien côté spectateurs que musiciens !!

À l'entracte, notre ensemble de jeunes a joué avec brio une pièce de Deep Purple "Smoke on the water". Cela a permis à toute l'assemblée de constater les réels progrès de ces jeunes. Ils ont réitéré leurs talents lors de l'audition du 30 juin, clôturant ainsi avec le traditionnel repas entre musiciens de la première partie de la saison.

Après des vacances bien méritées, l'orchestre a repris ses répétitions dès septembre pour préparer l'animation du repas des anciens et un concert de nouvel an à Rougemont qui sera repris en décembre 2020 à Kirchberg.



Audition École de musique.



Chaque prestation donne lieu en effet à un nouveau répertoire qui empêche, de ce fait, l'installation de la monotonie pour les musiciens et le public.

Public sans qui nous ne serions rien, appui financier et logistique des élus sans qui nous ne serions rien et le soutien sans faille de nos proches. Un grand merci à tous.

Mais ne vous méprenez pas, l'orchestre reste motivé plus que jamais et déploie toute son énergie et enthousiasme à embellir ses prestations.

Car **"Là où est la musique, il n'y a pas de place pour le mal"** (Miguel de Cervantés). ❖

Tous les musiciens vous souhaitent de belles et heureuses fêtes de fin d'année

Prochaines dates à retenir :

- Concert du nouvel an à l'église de Rougemont le château : 26/01/2020
- Concert dîner-dansant à la Maison de Pays à Wegscheid : 16/05/2020.

Sylvie Ehret, Vice-Présidente



Concert rénovation de l'orgue mai 2019.

CHORALE ST CÉCILE

Une nouvelle année s'achève, on a l'impression que le temps passe toujours plus vite. Pour la chorale, cela fait maintenant dix ans que nous avons pris la décision de nous regrouper et de travailler ensemble avec la chorale d'Oberbruck. Il se confirme que cet engagement était le plus sûr moyen de faire perdurer l'activité de notre chorale paroissiale. Nous intervenons alternativement à Oberbruck et à Kirchberg.

Tous les offices du week-end, jours de fêtes, les enterrements, mariages ou autres cérémonies ont été animés durant l'année écoulée par les chorales réunies. Les choristes se sont engagés avec sérieux et conviction à rester fidèles à leur devoir.

Si nous étions restés seuls, il aurait été difficile, pour ne pas dire impossible de le faire. Pour le moment, les membres actifs à Kirchberg se comptent sur une seule main. Je pense me faire l'interprète de l'ensemble des choristes pour dire : pourvu que cela dure encore de longues années.

Nos moyens sont limités et pour le moment, nous ne sommes pas en mesure d'organiser d'autres événements plus profanes. Néanmoins, avec nos modestes moyens, nous animons la fête de Noël des seniors de nos deux villages.

Nous maintenons aussi la vente de fleurs à la Toussaint. C'est l'occasion de renflouer la trésorerie tout en partageant les gains avec une œuvre humanitaire.

Pour la vente de 2018, nous avons versé 150 € à « la voix du Cœur ».

Un grand merci à tous ceux qui nous réservent leur achat de fleurs.

Merci également à vous qui par un mot d'encouragement ou par un don lors de certains événements familiaux nous stimulent à persévérer. ❖

Joyeuses fêtes de Noël et Bonne année 2020.

Maurice KLINGLER - Président de la Chorale



Du nouveau à KIRCHBERG et WEGSCHEID. Le 25 septembre 2019, une assemblée générale constitutive s'est tenue sous la présidence de Christian MOURGUET pour créer l'association « Les Robins de la Doller ». Oui vous avez bien deviné, il s'agit d'une société de tir à l'arc. Si le siège est à Kirchberg au domicile du Président, les entraînements eux, auront bien lieu à Wegscheid à la Maison de Pays. Cette association a pour but la promotion et le développement du tir à l'arc en salle dans un premier temps et si l'occasion se présente de pouvoir disposer d'un terrain, ce sera une belle occasion de faire voler des flèches avec les montagnes comme horizon. Venez sans complexe lâcher quelques volées, les Robins vous accueilleront avec le plus grand plaisir. Une première séance gratuite, si ce n'est déjà fait, vous permettra de vous familiariser avec ce sport. Et si toutefois, vous hésitez encore, si vous êtes tentés de prolonger sans vous engager, ce sera possible par le biais de l'offre « 3 séances découverte » à 10 € matériel compris. Après ces séances, celles et ceux qui voudront souscrire, pourront le faire moyennant 55 € de cotisation club à l'année. Si la compétition vous tente, il faudra rajouter 46 € pour un jeune et entre 60 et 70 € pour un adulte, pour adhérer à la Fédération. Ça y est, le déclic vient de se faire, et si vous voulez en savoir plus, pas de souci, appelez ou laissez un message

au 06.02.30.73.24 ou un mail au mchk2709@gmail.com je vous répondrai au plus vite. Si vous préférez le dialogue et la rencontre, venez à la Maison de Pays à Wegscheid : Les lundis de 19 h à 21 h pour les adultes ou les mercredis de 15 h à 17 h pour les jeunes. Les enfants pourront pratiquer dès l'âge de 10 ans. Habitants de Kirchberg, Wegscheid, vous qui lisez cet article, dites-le autour de vous, car toutes et tous seront les bienvenus. ❖

Mesdames, Messieurs, les membres du comité se joignent à moi pour vous souhaiter le meilleur en 2020. Dans l'espoir de vous voir...

Christian MOURGUET - Président

"Les Robins de la Doller"
Nouveau dans la Vallée
À Wegscheid à la Maison du Pays

Renseignements auprès de Christian : 06 02 30 73 24
ou par mail : mchk2709@gmail.com

Horaires des entraînements :
Adultes, les lundis de 19 à 21 heures.
Jeunes, les mercredis de 15 à 17 heures.
(Jeunes de 10 à - de 18 ans).



Notre groupe de GYM compte actuellement 24 licenciées. Il n'y a que des dames, les hommes sont aussi les bienvenus. Nous sommes toujours prêtes à accueillir de nouvelles personnes pour pratiquer « la gymnastique d'entretien » ainsi que des exercices de mémoire accompagnés par une belle musique adaptée et surtout bien entraînante. Nos 2 animatrices Ginette HOLSTEIN et Marie-Antoinette BAUER sont agréées et bénévoles. À la fin de l'année, on se retrouve pour un repas convivial, avec une petite heure de marche apéritive, dans un restaurant ou une ferme-auberge. Un grand « Merci » au SIKW pour la subvention. Les séances de gymnastique ont lieu tous les vendredis de 14h à 15h à la Maison de Pays à Wegscheid. ❖

La Présidente Liliane PATTY



Le CSC Créaliance c'est... L'ESPACE JEUNESSE

L'accueil de loisirs périscolaire de Centre Socioculturel Créaliance accueille près de 70 enfants chaque jour (midi et soir confondus), en période scolaire. Cela représente plus de 60 familles, habitant le haut de la vallée (de Sewen à Masevaux).

L'accueil ouvre ses portes à 11h et ferme à 18h30. L'équipe propose aux enfants le déjeuner et le goûter ainsi que des activités en lien avec le Projet Social du Centre socioculturel.

Les Accueils Collectifs de Mineurs occupent une place essentielle dans le « temps de l'enfant » et participent à leur éducation. La volonté est de faire en sorte que les enfants soient réellement, avec leurs animateurs, acteurs de leurs loisirs et activement impliqués dans la mise en œuvre de projets. Cette année, l'équipe souhaite sensibiliser les enfants à l'environnement et l'écologie.

Ponctuellement, l'équipe a le plaisir de proposer aux enfants des moments forts comme les fêtes de fin d'année et de fin d'année scolaire. Ainsi, en juillet 2019, une nuitée sous tentes, au sein de la structure périscolaire, a été proposée aux enfants. Cela a été pour eux l'occasion de vivre des moments inoubliables.

Pour les accueils de loisirs mercredis, les enfants sont accueillis dans la nouvelle structure de Lauw. Les vacances scolaires, les enfants sont accueillis sur le site de Soppe (pour les moins de 6 ans) et de Burnhaupt-le-Haut (pour les 6-11 ans) où les équipes proposent des thèmes et des activités adaptés à chaque âge.

• **Coordonnés de l'accueil périscolaire :**
Créaliance - 31 rue de la Vallée - 68290 Kirchberg
Tél : 03 89 82 09 16
Mail : jeunesse.kir.resp@crealiance.org
Dates d'ouverture : du 3 Septembre 2019
au 3 juillet 2020, hors vacances scolaires
Horaires d'ouverture au public :
11h00 - 13h30 / 16h00 - 18h30

**Le CSC Créaliance c'est aussi...
L'ESPACE ENFANCE**

Les multi-accueils de Burnhaupt-le-Haut, Sentheim et Masevaux disposent d'agrément leur permettant d'accueillir, chacun, de 28 à 30 enfants âgés de

10 semaines à 3 ans, du lundi au vendredi de 7h à 19h (18h30 pour la structure de Sentheim).

Adaptés à la petite enfance et à l'éveil des bambins, nos multi-accueils sont des lieux stimulants pour les aider à bien grandir. Soucieux d'offrir aux petits un cadre de vie évolutif et sécurisant, les professionnels encadrants ont aussi à cœur de soutenir les parents dans leur rôle, à travers une communication bienveillante et des conseils avisés.

Afin de répondre précisément aux attentes des familles, nos contrats d'accueils sont ajustés au mieux à leurs besoins de garde, que ce soit de manière occasionnelle quelques heures ou jours, ou plus régulièrement sur une durée trimestrielle ou annuelle.

Nous proposons également une formule « découverte et adaptation » permettant aux parents de nous confier leur enfant sur des temps courts, afin qu'il puisse se sociabiliser en douceur tout en se familiarisant - à son rythme - à la vie en collectivité, avant son entrée à l'école par exemple.

Par ailleurs, nous disposons de places d'urgence pour aider les parents à faire face à tout imprévu ou impératif familial (obligation d'absence subite, maladie de la nounou ou de la mamie...).

Aussi, quelles que soient vos nécessités d'accueil, nous nous tenons à votre disposition pour les étudier et vous proposer des solutions conformes à vos souhaits. N'hésitez pas à contacter

• **Madame Frédérique GALLI qui se tient à votre disposition pour tous renseignements utiles aux coordonnées suivantes :**
Mail : enfance.accueil@crealiance.org
Tél : 03 89 39 00 14

Permanences téléphoniques :
Lundi, mercredi et vendredi : 9h-12h et 14h-18h.

**Le RAM (Relais Assistantes Maternelles)
du CSC Créaliance :**

Un lieu d'information, d'animation et d'échanges au service des familles de la communauté de communes qui recherchent un mode de garde et des assistantes maternelles qui accueillent des enfants.

Un bulletin trimestriel et de nombreuses animations en matinée et en soirée y sont proposés : Les matinées récréatives avec les multi-accueils, les rencontres itinérantes autour du jeu, la gymnastique pour enfants, le groupe de paroles, la bibliothèque ... autant d'occasions de se former et de tisser des liens.

• **N'hésitez pas à contacter le RAM à Masevaux au 03 89 82 47 35 ou à Burnhaupt le Haut au 03 89 62 72 00 pour de plus amples renseignements ou pour avoir les coordonnées des assistantes maternelles. Ces services sont gratuits.**

**L'ESPACE ADULTE du CSC Créaliance...
C'est quoi ? C'est pour qui ?
Un espace d'activité diversifié,
varié et dynamique pour toute la famille !**

Pour les adultes, des activités socio culturelles (yoga, scrapbooking, atelier bois, bibliothèque, cuisine asiatique, tissage, vannerie, couture, patchwork, café littéraire, cannage de chaises, peinture, café trico'thé, crochet et petites mains, méditation, anglais, relaxation) pour s'essayer à de nouvelles techniques, partager et échanger en toute convivialité.

Pour les familles (enfants avec parents, grands-parents...), un programme d'animations familles toute l'année qui mêle sorties, spectacles, bourse aux vêtements, animations jeux avec la ludothèque du CSC, vacances et week-end familles pour partager du bon temps en familles.

Et pour tous les acteurs de l'éducation des enfants, des actions parentalité : soirées débats, animations parents enfants (jeudi des ouistitis, massages bébés), café des parents en lien avec le Réseau parents 68 de la Vallée de la Doller et Vallon du Soultzbach pour s'informer, échanger et rencontrer des professionnels de la parentalité. ❖

• **Pour tous renseignements, contacter Aline VALLEY Responsable Espace Adulte 03 89 39 20 65 ou adulte.resp@crealiance.org**
• **Retrouvez l'actualité du CSC Créaliance sur le site internet www.crealiance.org, ou sur Facebook, le Journal des Spectacles et l'Alsace pour Sortir**
Accueil : 03 89 82 43 12 ou accueil@crealiance.org



Encore une année qui s'achève, avec des résultats sportifs positifs et encourageants qui concrétisent nos actions permanentes envers les jeunes (60% de notre effectif). Au-delà de l'école de tennis animé par Muriel Hernandez, Jordan Schnoebelen et Christophe Waltzer, nous avons organisé diverses manifestations pour permettre à chacun de progresser et de se mesurer à d'autres joueurs selon son niveau de jeu et son envie.

Mais tout d'abord, un **retour sur notre dernière assemblée générale** lors de laquelle Georges Charpentier a été mis à l'honneur et a cédé sa place de président après plus de 40 années de service auprès des associations dont plus de 20 années au sein du Tennis Club. Georges s'est vu remettre la médaille d'argent du mérite par le Comité Départemental du tennis. Il a toujours été présent sur tous les fronts pour mener la barque et aller de l'avant. A lui tout seul, il a géré le volet sportif mais également de l'administratif, de la trésorerie et les relations avec la commune. Côté sportif, il n'est pas en reste. On relèvera entre autre sa place de finaliste aux championnats du Haut Rhin des plus de 70 ans en 2011 et 2012.

C'est après ces nombreuses années de bons et loyaux services que Georges a décidé de me laisser sa place de président. Il lègue un club dynamique composé aujourd'hui de 80 membres, avec 8 équipes engagées dans les championnats adultes, 3 équipes de jeunes, une école de tennis composée de 35 jeunes, une section tennis collège.



Des résultats à la hauteur de nos attentes

L'année s'achève sur une note positive avec des résultats encourageants pour les huit équipes engagées

en championnat cet été, puisque toutes se maintiennent dans leur division. L'équipe 1 sénior qui évolue en Excellence, et les 15/16 ans garçons ont joué les phases finales de leurs poules.

En coupe Crédit mutuel, l'équipe (mixte) a évolué dans un groupe de niveau relevé, et s'est inclinée en huitième de finale.



Équipe des 11/12 ans.



Équipe des 13/14 ans.

Notre grande satisfaction vient de nos jeunes, dont certains se sont distingués en « individuel » dans de nombreux tournois. : Lucas Enderlin, Mattéo Vorburger et Héloïse Kogler ont défendu honorablement les couleurs du TC Doller bien au-delà du département en atteignant les phases finales de plusieurs tournois.

- Au tournoi de Guebwiller, Lucas et Mattéo ont atteint le « carré final » Lucas (30/3 en début de saison) a réalisé un parcours exceptionnel, après avoir passé sept tours et effectué plusieurs « perf ». Il a échoué en quart de finale face à Mattéo, son camarade de club qui s'est incliné seulement en finale lors de laquelle il a dû reconnaître la supériorité d'Arnaud Hauss (15/2, SRC).



Lucas et Mattéo.

- Au tournoi de Grandvillars, Lucas Enderlin sort vainqueur chez les 13/14 ans et Mattéo prend la seconde place des 15/16 ans.



Tournoi de Granvillards.

- Lucas a été finaliste au tournoi de Kembs
- Mattéo a été finaliste et vainqueur au tournoi de Herrlisheim. Il a également été finaliste au tournoi de Wittelsheim mais contraint de se désister, cette finale se jouant en même temps que celle d'Herrlisheim.



Tournoi de Herrlisheim.

- Héloïse a porté haut et fort les couleurs du TC Doller lors d'un tournoi jeunes à Montpellier. Elle a été finaliste et termine avec une belle 2^{ème} place dans la catégorie 11/12 ans



Tournoi de Montpellier - Héloïse finaliste.

Un grand merci à l'ensemble des jeunes ainsi qu'à Muriel, Jordan et Christophe qui, par la qualité des cours dispensés contribuent à cet engouement et à ces résultats, sans eux rien ne serait possible !

Pour soutenir un groupe de mamans volontaires et dynamiques, nous avons engagé une équipe aux "Raquettes FFT". : il s'agit d'une épreuve féminine par équipe réservée aux joueuses non classées jusqu'à 30 /4. Pour la plupart d'entre elles, c'était la pression du 1er match en compétition, le plaisir de jouer en équipe dans une ambiance conviviale et sportive. On a pu voir de beaux moments d'échanges sur et en dehors des courts. C'est ça aussi la beauté du sport. Cette 1^{ère} expérience a créé une cohésion et un engouement XXX pour la petite balle jaune. Depuis septembre, les dames se retrouvent le mardi soir pour un cours « progression dames » dispensé conjointement par Muriel et Jordan. Je n'ai aucun doute à ce que l'expérience se renouvelle l'année prochaine, bravo Mesdames.



Équipe Raquettes FFT. >>>



Tournoi vert.

»» Manifestations et tournois organisés par le club :

Des animations « Galaxie Tennis » ont été organisées le 9 février, le 6 avril et ont réuni une vingtaine de jeunes. L'objectif est d'amener naturellement les enfants à faire des matchs en autonomie dans le respect des valeurs du sport dès le plus jeune âge. Les terrains de jeu sont adaptés selon le niveau et l'âge des enfants, ils y apprennent à analyser les situations de jeu, à s'adapter à différents styles de jeu et à forger leur propre jeu tout en s'amusant.

Ces manifestations sont très appréciées et représentent une source de motivation et en quelque sorte une récompense, car chaque enfant s'est vu remettre une médaille et un lot, et ce quel que soit son classement.

Un 1^{er} tournoi jeune homologué: une réussite !

C'est sous le soleil et dans une bonne ambiance que s'est déroulé le week end du 28 et 29 septembre le 1^{er} Tournoi de Tennis Multi Chance de la Doller ouvert aux 13-16 ans classés de 30/2 à 15/3.

12 compétiteurs venus du Haut-Rhin, du Territoire de Belfort et Côte d'Or se sont affrontés sur des courts fraîchement refaits en partenariat avec la commune de Masevaux-Niederbruck. Cela a donc été l'occasion pour certains de découvrir notre belle vallée de la Doller !

Les rencontres se sont déroulées sous l'œil avisé de Muriel. Chaque jeune a disputé trois matchs minimum tout en partageant des moments conviviaux au long de ces 2 journées sportives.

Swann Hernandez (30/1), Thomas Reitel (30/1), Lucas Frommweiler (30/1), Lucas Enderlin (15/5), et Matteo

Vorburger (15/3) ont tous les cinq tenté leur chance en défendant les couleurs du TC Doller, sans parvenir, pour cette "Première" un peu stressante pour eux, à se hisser dans le carré final. Ce n'est que partie remise ! Pour le palmarès, c'est le Belfortain Alexis Valli (15/5, ASMB) qui s'est imposé au terme d'une finale très disputée sous le soleil et le vent, face au Thannois Nolhan Proch (15/4, TC Thann).

Laurent Lerch, maire de Masevaux-Niederbruck nous a rejoints pour la remise des prix et le verre de l'amitié. A cette occasion, il a rappelé l'importance de ce type de challenges pour les jeunes, car apprendre à gérer son match est une belle école de la vie.



Tournoi TMC.

Un tournoi interne ouvert à tous nos membres, avec des matchs qui se sont déroulés dans une excellente ambiance. Les phases finales :

- Chez les dames : Noa Hernandez s'impose devant Camille Schnoebelen.
- Chez les hommes : Christophe Klingler s'impose devant Christophe Waltzer.

Laurent Lerch a rejoint l'équipe pour le verre de l'amitié et la remise des prix.



Tournoi interne (de gauche à droite : Noa Hernandez, Camille Schnoebelen, Laurent Lerch, Christophe Waltzer et Joseph Klingler qui représente son fils Christophe absent pour la remise).

Un tournoi de fin d'année pour les jeunes de l'école de tennis : une belle manière de finaliser une saison bien remplie avec au programme matchs de tennis, jeux de société et jeux en plein air, avec les professeurs et parents.



Fin de saison 1.



Fin de saison 2.

Le club a participé aux animations été pour le compte de la commune de Kirchberg, ainsi qu'à la fête du sport à Masevaux.



Fête du sport (manquent sur la photo Georges Charpentier et Camille Schnoebelen).

Une journée au Trophée international BARRISOL pour les jeunes de la section tennis collège. Ils ont pu rencontrer des joueurs et échanger quelques balles. À noter la victoire d'un alsacien, DAN ADDED - TC Strasbourg.



Tournoi Barrisol.

Pour finir, n'oublions pas que sans les installations qui nous sont chères, rien ne serait possible. Merci à tous ceux qui donnent de leur temps pour l'entretien des courts et des abords.



Journées de travail.

Le comité remercie les professeurs de l'école de tennis ainsi que les membres et parents qui ont participé et contribué à l'organisation des différentes manifestations et tournois et vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous.

Schnoebelen Camille

Les actualités, les informations utiles ainsi que la vie du club sont accessibles à tous sur notre site internet « tennisclubdeladoller.fr ». N'hésitez pas à « surfer » sur le site.



Équipe minimes 1 : Quentin Bogen, Giacomo Ittis et Julio Walter.

Notre association «CLUB PONGISTE DE LA HAUTE DOLLER», comprenant les anciennes sections de Tennis de Table de Kirchberg/Wegscheid et Masevaux/Niederbruck, se porte très bien avec un nombre de 47 joueurs.

Les entraînements et les matchs se déroulent actuellement dans la salle de la Maison de Pays à Wegscheid. La salle polyvalente de Niederbruck est actuellement en travaux et sera à nouveau disponible pour le club début 2020.

Le bilan sportif du club pour la saison 2018/2019 est plutôt positif où l'équipe 1 a terminé 3^{ème} de son championnat en Promotion d'Excellence, ce qui constitue le 2^{ème} échelon le plus élevé du Haut-Rhin AGR.

Les équipes 2 et 3 ont terminé 4^{ème} de leur poule en Promotion d'Honneur, l'équipe 4 a terminé 7^{ème} en D1, l'équipe 5 : 2^{ème} en D1, l'équipe 6 : 5^{ème} en D2 et l'équipe 7 : 7^{ème} en D2.

Très bons résultats dans toutes les catégories de jeunes : l'équipe Minimes a terminé 3^{ème} meilleure équipe du Haut-Rhin, l'équipe Benjamins 5^{ème} meilleure équipe du Haut-Rhin et l'équipe Poussins 4^{ème} meilleure équipe du Haut-Rhin.

Plusieurs joueurs ont participé aux individuels à Ingersheim et Dannemarie et pour les meilleurs aux finales à Guebwiller, à noter la très belle performance des frères WALTER : Théo en Cadets qui termine 4^{ème} jeune du Haut-Rhin et Julio en Minimes également 4^{ème} jeune du Haut-Rhin.

Le tournoi interne a été organisé pour la 6^{ème} fois au mois de Mai 2019 et a été remporté en seniors par Martial CHOFFAT en finale contre Philippe GROIZELEAU le vainqueur de 2018. Le challenge a été remis à Martial par le président honoraire Philippe LINCK.

Le tournoi jeunes organisé pour la 2^{ème} fois a été gagné par Julio WALTER en finale contre Giacomo ILTIS. À cette occasion, un nouveau challenge offert par le maire de Masevaux Mr LERCH a été donné au vainqueur qui devra le gagner 3 fois pour le remporter définitivement. 21 Joueurs étaient inscrits en seniors et 6 en jeunes. Merci aux municipalités de Kirchberg, Wegscheid et Masevaux/Niederbruck qui ont offert des coupes à cette occasion.

La soirée s'est terminée par un vin d'honneur, suivi d'un repas buffet avec 60 personnes inscrites.

Le club a tenu à remercier tous les jeunes qui pratiquent le Tennis de Table en leur offrant avant Noël des chocolats confectionnés par notre pâtissier Philippe GROIZELEAU.

La traditionnelle sortie annuelle à la ferme du Bruckenwald en été a connu un beau succès avec 47 personnes présentes au repas.

La nouvelle saison 2019/2020 a débuté en septembre, 7 équipes seniors et 3 équipes de jeunes sont inscrites. Les entraînements sont effectués par Arnaud WALTER, Guy BAILER, Philippe LINCK, André WALTER et Denis GASSER.

Composition des équipes ci-dessous :

Équipe 1 : Gaëtan BEHRA, Didier JACOULOT, Martial CHOFFAT, Hervé FRANCOIS, Thomas GAZEL, Philippe GROIZELEAU et Christophe KLINGLER.

Équipe 2 : Arnaud WALTER, Théo WALTER, Quentin MONPOINT, Jean GAUGLER et Daniel GRILLON

Équipe 3 : Régis BELTZUNG, Dominique THONNON, Jacky FERRARI, Frédéric ENAUX, François CAVIN et Luca FINARDI

Équipe 4 : Francine JAGER, Christophe FOUCAULT, Philippe MAITREJEAN, Régis WINTERHOLER et Patrice ROTH

Équipe 5 : Christian KESSLER, Philippe LINCK, Christian ENDERLE et Denis GASSER

Équipe 6 : André WALTER, Roger WEISS et Étienne BAUEMLER

Équipe 7 : Pascal WOULZEZ, Guy BAILER, Fabrice BOGEN et Bernard FOLTZER

Équipe Minimes 1 : Julio WALTER, Giacomo ILTIS et Quentin BOGEN.

Équipe Minimes 2 : Lucas VACELET, Jules DARDRENNE, Thibaut VANDEKERKHOVE, Mael WIEDER et Ilan PEQUIGNOT

Équipe Benjamins : Aymeric WALTER, Lilian SILBERNAGEL, Evan COPIN et Celien GASNIER-HOOG.

Très bon début de saison pour toutes les équipes et notamment l'équipe 1 qui a gagné ses 3 premiers matchs.

Le Club a également accueilli cette année, à la Maison de Pays à Wegscheid, l'assemblée générale régionale de l'Avant Garde du Rhin le 27 septembre avec une quarantaine de personnes présentes, suivi d'un vin d'honneur.

Le 1^{er} tour des championnats individuels du Haut Rhin a eu lieu les 2 et 3 novembre et nos joueurs ont fait des parcours incroyables avec notamment une 1^{ère} place pour Julio Walter en Minimes et une 1^{ère} place pour Gaëtan Behra en seniors 50-55.

Toute personne désirant nous rejoindre pour pratiquer le Tennis de Table sera la bienvenue. ❖

Contact : Denis GASSER au 06 10 78 12 06.

Denis GASSER, Président.



Julio WALTER.

CLUB VOSGIEN MASEVAUX

Source et ressources....

La Doller offre à l'agglomération mulhousienne une eau d'une qualité irréprochable, pour laquelle du reste les collectivités de la vallée ont consenti des efforts. Le Club Vosgien à l'initiative en son temps de Jacques HOOG, y participe pour sa part depuis trente-cinq ans. Il a en effet été à l'origine du nettoyage, du dégagement, de l'évacuation de débris, déchets, débarras de toutes sortes, tels que carcasses de machines à laver, vieux abreuvoirs, baignoires, voitures, motocyclettes jetés au gré des années dans le cours supérieur, au pied de la Source de la Doller qui s'écoule à 980 mètres d'altitude près du Col du LOCHBERG et de la FENNEMATT. Depuis le Club Vosgien se fait un honneur de nettoyer, faucher, protéger les abords de la Source, soutenu par le Syndicat mixte des berges de la Doller. Ce sont pour nous des journées harassantes à arracher des berges de la Doller, les envahissantes renouées, balsamines et autres...

Cent fois sur le métier, remettons l'ouvrage au travers d'une multiplicité et diversité d'interventions, telles que reprofiliages, reprises de dévers, corrections, détour-

nements de sentiers, remises en place de signes et panneaux arrachés.... Que dire de ces chablis « semés » par des coups de vent, nécessitant réactivité, mais aussi interventions prudentes pour sécuriser passages et traversées ! Familiers de l'orientation, les intervenants se sont ainsi déployés tous azimuts, de Masevaux au Ballon d'Alsace, de Sentheim, Mortzwiller au secteur du Rossberg, vers la Haute Bers, la Réserve Naturelle de la Forêt des Volcans.

Avec à la clé une opération d'exception : une journée de travail en commun menée alternativement et conjointement des deux côtés avec le Club Vosgien de St Amarin, dans le secteur du Lac /Col des Perches et du Gazon Vert.

Dans la foulée de ces divers engagements, le « Bouclage » du Massif du SPRICKELSBURG situé sur les bans des communes de KIRCHBERG et de DOLLEREN a été entrepris pour des raisons évidentes de sécurité dans le cadre des travaux d'exploitation prévus. Cette initiative a fait l'objet d'une concertation et d'une coordination avec les différentes parties prenantes : Mairies, Président de L'Association >>>



» Syndicale Agréée, représentants des propriétaires, Chambre d'Agriculture. Le Club Vosgien, par l'intervention de Guy LASBENNES Inspecteur des Sentiers, et de Bernard GEBEL a réalisé un véritable travail d'expert-consultant, et illustré ses compétences sur le terrain, par les mesures appropriées.

Après l'été sous la chaleur parfois accablante, l'automne a apporté ses feuilles de BONNES NOUVELLES : la conclusion (tant attendue) de la CHARTE de PROTECTION des SENTIERS. Certes les origines paraissent déjà lointaines ! À la base en effet, ce document réalisé en son temps par J.PETER actuel Président du CV ST AMARIN, a fait l'objet d'une nouvelle analyse, d'une refonte complète d'un travail très approfondi par Joseph, (avec en partie les Clubs Vosgiens Thur Doller) en partenariat avec le Parc des Ballons. Grâce à l'intervention tenace et déterminante de Mr Alain FERSTLER Président de la Fédération du Club Vosgien, la signature du document a pu être concrétisée officiellement au HOHNECK. Les éléments constitutifs comme la haute valeur patrimoniale du Sentier, la reconnaissance du Club Vosgien, la notion d'itinéraire partagé, la mobilité douce, les interactions entre le Parc et le Club Vosgien, ont été pris en compte. Le bonheur du randonneur n'arrivant jamais seul, le rectangle rouge, sentier de Grande Randonnée créé en 1947 à l'initiative du CLUB VOSGIEN, et dont le GR5 Hollande-Méditerranée épouse le tracé, a par ailleurs fait l'objet d'une LABELLISATION au titre de la FEDERATION EUROPEENNE de RANDONNEE PEDESTRE. La seconde après celle au titre du Patrimoine Culturel Européen !

À noter également nos participations à diverses réunions avec les collectivités, ou institutions (CSA,

Région, Commune de Wegscheid, Parc des Ballons), et notamment nos projets de circuits VTT proposés à la Communauté des Communes de Masevaux, à l'appui d'un travail effectué par Jean Koell, Guy Lasbennes, Christian Mazeau, Roger Uhlen.

Le partenariat avec la Société d'Histoire nous a permis d'effectuer un balisage particulier d'un circuit de l'ancien château du Montori, de relever aussi la nouvelle plateforme d'observation et de découverte du FUCHSFELSEN érigée (par hélicoptère !) en bordure de la Forêt des Volcans, et prise en charge par la Région GRAND EST.

Des satisfactions ouvrent à de justes et heureuses perspectives de randonnées dont le calendrier s'est encore orné des horizons des Alpes, des Vosges, de l'Oberland Bernois, Dolomites, Arola, Chablais Franco-Suisse, Aravis, découvertes de la Haute Romanche, ou « par chez nous » du Tour du Ballon d'Alsace, des Mille étangs, de la Planche des Belles filles, Sundgau, Jura suisse, Lac Blanc....

Nous pourrions évoquer les randonnées participatives et commentées, telles que celles organisées dans le cadre des TRENTE ANS du PARC des BALLONS, ou encore la Marche de la Solidarité du Crédit Mutuel. N'oublions pas d'évoquer la MARCHÉ mémorielle des LIBERATEURS d'ETUEFFONT à MASEVAUX et dont la réussite incombe à la Commune d'ETUEFFONT, à l'Institut St Nicolas, la Commune et la Communauté des communes de Masevaux, et au Souvenir Français avec la fidèle participation des élèves professeurs de JANSON de SAILLY, du Collège de Masevaux et des écoles d'ETUEFFONT, de randonneurs du CV MASEVAUX mais aussi de Thann, Cernay, Giromagny Mulhouse et Village Neuf.

Et sans oublier l'entrain des équipes d'escalade, et des encadrants qui drainent et entraînent chaque semaine près d'une centaine de pratiquants enfants, jeunes et adultes, la participation honorable à l'open de MUHLBACH, à la coupe d'Alsace pour microbes, poussins, benjamins, les sorties en extérieur, les échanges interclubs, le camp escalade du 30/05 au 2/6 au Grand Bornand, le nettoyage avec les pompiers de la falaise de Sewen, les félicitations du Président Fédéral Mr Alain FERSTLER à Romane WERSINGER... Mais l'on relèvera aussi l'encadrement qualifié de personnes en situation d'handicap, avec à la clé une COUPE lors d'une compétition et une sélection pour les Championnats de France. Mais dès lors en conclusion de cette activité, une pause et une collation s'imposent à

L'auberge refuge du Neuweiher !

Elle s'est ornée cette année de l'attribution officielle le 22 JUIN dernier, par M. Daniel MERIGNARGUES Sous-Préfet de THANN-GUEBWILLER de la MEDAILLE de MAÎTRE RESTAURATEUR à M. Alexis CORDIER gérant, et ce en présence des Présidents-Adjoints de la Communauté des Communes (M^{rs} BARBERON, DALLET, BINDLER ainsi que M^{me} Fabienne ORLANDI Conseillère Départementale et M. Rémy WITH 1^{er} Vice-Président du Conseil Départemental du Haut Rhin fidèles soutiens avec la Communauté des Communes, les Communes, du Club Vosgien.

Et dans l'élan du Vol au Vent, Alexis CORDIER s'est vu remettre la MEDAILLE d'ARGENT de la meilleure BOUCHEE à la REINE remise par le « Chef des Chefs » d'Alsace lors de la Foire Européenne de Strasbourg ! Mais le CLUB VOSGIEN se devait de couronner le tout par l'adjonction d'un auvent sur la terrasse de l'Auberge Refuge. Conçue, esquissée par Jean, mise en plan par Francis, authentifiée par un architecte et les services de l'urbanisme, elle a été sous le couvert d'un permis de construire, réalisée de façon très professionnelle par les membres du Club Vosgien (Adrien, Bernard, Guy, Marc, Raymond Robert, Roger, sous la direction de Jean) ainsi que Rémy, Gilbert, Roland, contributeurs à d'autres travaux, avec un bilan global de 500 heures. Sans oublier Marie au secrétariat, ni Jacqueline pour le casse-croûte, Alexis pour la soupe et les boissons... Cet auvent apportera nul doute, une plus-value en terme d'accueil, de fonctionnalité et d'exploitation ! ❖

le club vosgien masevaux : la dynamique et la polyvalence des ressources humaines !

René HIRTH, Président.

Article de presse intitulé 'Alexis Cordier, nommé maître-restaurateur' avec une photo de l'homme et un résumé de sa carrière professionnelle.





Association forestière de la vallée de la Doller : se regrouper et s'unir pour faire face aux changements climatiques !

L'Association forestière de la vallée de la Doller, Thur et environs, créée à l'initiative de plusieurs propriétaires de la vallée en 1981, a pour objet de défendre les intérêts des propriétaires forestiers, d'aider ses membres à valoriser au mieux leur patrimoine boisé ainsi que de les soutenir dans leurs actions de développement forestier !

Dans un contexte de changement climatique, notre association trouve tout son sens et les propriétaires doivent plus que jamais se former, s'informer, chercher conseils auprès des services de développement forestier et participer aux journées techniques proposées !

Des changements climatiques déjà bien visibles !

Au cœur même de nos forêts, les changements climatiques sont plus que jamais d'actualité ! Les aléas climatiques éprouvent nos arbres. Cette évolution se traduit notamment par des périodes de sécheresse aux conséquences sans précédent qui ne laissent plus place au moindre doute quant aux bouleversements en cours.

Le climat que nous avons connu en 2019 a ainsi eu de graves conséquences sur la santé des peuplements forestiers :

- sur les résineux, par le développement d'une nouvelle crise majeure de scolytes sur épicéa dans toute l'Europe dont le quart Nord Est, et par le dépérissement d'autres essences comme le sapin,
- sur les feuillus, la chalarose du Frêne continue ses ravages et bien d'autres essences comme le hêtre souffrent énormément.

Dans ce contexte, la solidarité entre forestiers privés et publics sera décisive afin de faire connaître et surtout

faire entendre nos difficultés, pour répondre ensemble à ces enjeux majeurs et apporter des solutions techniques aux propriétaires.

Nos concitoyens se soucient de l'avenir de nos forêts

La société civile est de plus en plus présente dans nos pratiques et nos actions forestières. La notion de forêt « bien commun », introduit que la société civile prenne part aux décisions forestières.

En tant que sylviculteurs, il est de notre intérêt et de notre devoir de faire le lien entre la forêt, la sylviculture et le matériau bois, de raconter sans retenue notre passion et notre action au service de la forêt et des générations futures. Nous ne pourrions pas faire l'économie d'efforts pédagogiques pour sensibiliser le grand public à nos pratiques :

- Les forêts gérées durablement séquestrent bien plus de CO2 (gaz carbonique) que celles qui sont délaissées.
- Le taux actuel de prélèvement de bois en forêt privée alsacienne est inférieur à l'accroissement naturel. Développer l'exploitation forestière, c'est exercer une vraie gestion durable, augmenter et prolonger le stockage du CO2, prévenir l'adaptation de nos forêts au changement climatique.
- Les sylviculteurs animés par la confiance en l'avenir, qualité de plus en plus rare aujourd'hui, font des efforts et des investissements considérables. Ils ont pour volonté de transmettre aux générations futures, de belles forêts en bonne santé.

Se regrouper et se former pour mieux gérer

Pour répondre à toutes ces évolutions, l'Association forestière de la Doller, Thur et environs soutient les actions de développement forestier portées par la Chambre d'agriculture d'Alsace et le CRPF Grand Est.



- En 2020, le Conseil Départemental du Haut-Rhin testera sur la commune de Rimbach près Masevaux la mise en œuvre d'un nouveau dispositif de restructuration foncière appelé : « Echanges et Cessions d'Immeubles Forestiers » (ECIF). L'animation du dispositif test par la Chambre d'agriculture Alsace, en partenariat avec le CRPF Grand Est et Forestiers d'Alsace, permettra de réaliser, sous conditions, des échanges ou cessions sous seing privé sans acte notarié.
 - Dans la continuité des travaux de desserte forestière, l'organisation de chantiers concertés sera proposée afin de réaliser des coupes sanitaires dans le respect de la gestion durable des forêts.
 - Une réunion forestière sur le thème des changements climatiques sera proposée pour anticiper les nouvelles problématiques forestières.
- L'ensemble du comité de direction espère que

l'année 2020, nous donnera la chance d'entrevoir une amélioration, un début d'embellie dans les différents domaines évoqués pour l'ensemble de la filière forêt-bois avec laquelle nous sommes étroitement liés. ❖

L'Association Forestière de la Doller, Thur et environs

Président : Jacques ADAM
Contact : afdollerthur@gmail.com
Animateur : Matthieu DUPEUBLE, conseiller forestier de la Chambre d'Agriculture d'Alsace (06.42.61.14.35)
Surface de forêt : 33 218 ha
Surface de forêt privée : 5 206 ha
Petite forêt privée (- de 4 ha) : 2 419 ha
Nombre de propriétaire : 4 773 propriétaires
Nombre d'adhérents : 272 adhérents
Fédération des associations forestières locales : <http://www.forestiersdalsace.fr>

À PROPOS DU PROJET DE DESSERTE FORESTIÈRE DE L'ASA DU SPRICKELSBERG

La desserte forestière un enjeu fort pour une gestion durable

Pour gérer de manière durable une forêt et pour l'exploiter dans de bonnes conditions, il faut pouvoir y accéder. Les chemins forestiers permettent la circulation des grumiers et les pistes forestières d'engins de débardage.

Un projet local de développement forestier déjà ancien

- Le massif du Sprickelsberg est identifié comme prioritaire depuis 1994/1995 dans le Schéma Directeur de Desserte Forestière (S.D.D.F) du BAEREN-KOPF qui identifiait le réseau de desserte à créer.
- Les propositions d'aménagement du réseau du S.D.D.F ont été validées par un comité de pilotage composé de l'ensemble des communes concernées,

du CRPF, de la D.D.T, de la D.R.E.A.L et du P.N.R des Ballons des Vosges le 29 mars 2012.

- L'A.S.A du SPRICKELSBERG a été créée le 29 janvier 2015 par arrêté préfectoral suite à la consultation des propriétaires : **80.16 % des propriétaires concernés représentant 91.16% des surfaces se sont prononcés en faveur du projet.**
Objectif du projet :
 - Création de 6.9 km de chemin à grumier (dont la transformation de pistes).
 - 1.7 km de création de piste.
 - Desservir 293 hectares de forêts (dont 47 ha de forêts communales) réparties entre 120 propriétaires pour 332 parcelles.
- Une subvention d'un montant total de 149 173 € a été accordée à l'ASA sous réserve de l'obtention de tous les accords préalables. >>>



»» Une forte prise en compte des enjeux environnementaux

- Dès le S.D.D.F, la problématique des captages d'eau et des milieux naturels a été prise en compte.
- Les propositions d'évolution du réseau ont été approuvées par un hydrogéologue agréé (Luc JAILLARD) et un cahier des charges technique rédigé et annexé au S.D.D.F afin de préserver la ressource en eau (captages publics et privés).
- Le Préfet de Région a décidé le 24 août 2016 de soumettre, dans le cadre de la procédure d'examen au cas par cas de l'article R122-3 du Code de l'environnement, le projet de création de réseau de chemins forestiers à une **étude d'impact environnementale**, suivie d'une enquête publique.
- Cette étude d'impact a été réalisée par le cabinet d'étude CLIMAX, de Bourbach-le-Haut.
- L'enquête publique organisée du 12 juin 2018 au 13 juillet 2018 a suscité un grand intérêt eu égard au nombre de personnes qui se sont manifestées, des courriers et des messages réceptionnés. Le Commissaire Enquêteur a conclu à un **avis favorable** à la demande d'autorisation environnementale déposée par l'ASA du Sprickelsberg le 8 août 2018.
- Le 5 novembre 2018, l'autorisation de travaux a été accordée par le Préfet à l'ASA du Sprickelsberg. Cette autorisation est assortie d'un certain nombre de mesures environnementales à observer strictement.



- À l'heure où, comme chacun peut le constater en jetant un coup d'œil sur nos massifs, la forêt est bien malade (frênes victimes de la chalarose, résineux attaqués par les scolytes et dépérissants...), la création d'accès aux parcelles privées et communales se révèle indispensable, ne serait-ce que pour venir en aide à notre forêt qui souffre... ❖

Jean-Marie EHRET, président de l'ASA du Sprickelsberg, maire de Dolleren

SOCIÉTÉ DE PÊCHE DE KIRCHBERG/WEGSCHEID

50 ANS – DEMI-SIÈCLE D'HISTOIRE

L'année 2019 est une année particulière car elle marque les 50 ans de notre société. Que de chemin parcouru en 50 années ! C'est lors d'un buffet d'anniversaire le samedi 15 juin à 18h00 au refuge du Hohbuhl que j'ai eu le plaisir de retracer ce ½ siècle d'histoire et de mettre à l'honneur les personnes ayant contribué au développement de notre société.

Avant de retracer ces 50 années d'histoire, ci-joint le bilan de l'année écoulée marquée une fois de plus par un manque de précipitations.

En effet, un fort déficit pluviométrique a été constaté au printemps sur l'ensemble du département du Haut-Rhin pour la 2^{ème} année consécutive.

La situation hydrologique qui en résulte, et notamment la faiblesse de l'étiage des rivières et des plans d'eau qui ne permet plus de garantir le maintien de la vie aquatique et piscicole, a contraint le préfet du Haut-Rhin à mettre en place des mesures de restriction d'usage de l'eau pour certaines communes du département. Cette vague de chaleur n'a pas épargné nos cours d'eau, sources ainsi que notre domaine de pêche. Le niveau de la Doller a pu être maintenu grâce à une gestion rigoureuse du débit du lac d'Alfeld par le service des eaux du département. Afin de préserver les espèces autochtones, 150 m de parcours de pêche ont été mis en réserve sur la Doller face à la pisciculture Bleschmitt. Les ruisseaux et affluents n'ont cependant pas été épargnés, notamment le « Lachtelweiherbachle » qui s'est retrouvé asséché sur sa partie en aval depuis

le mois de juin décimant toute la faune aquatique. Concernant les eaux closes, il en a été de même pour l'étang du Hohbuhl, la baisse de niveau due à l'assèchement des sources nous a contraints de limiter la pêche en fin de saison.



Relativement épargné, le Lachtelweiher reste un lieu très convoité. La beauté du site et sa fraîcheur matinale attirent ces hommes et femmes qui ont besoin de se ressourcer, profiter des effets bénéfiques sur le bien-être physique et mental : « Cultiver ses passions pour rester en forme » !

Afin de préserver les relations avec les associations des alentours, la société de pêche a participé à plusieurs concours de pêche : Mollau, Sentheim, Bassin Potassique, Bitschwiller, Burnhaupt le haut, Carspach, Morschwiller le bas, Spechbach et Masevaux. La concentration et l'enthousiasme de nos pêcheurs permettent parfois de décrocher de beaux lots !



L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Notre assemblée générale s'est tenue le dimanche 3 mars 2019 au refuge du Hohbuhl en présence des élus de nos deux communes, de M. Jean-Claude ZWICKERT, des brigades vertes ainsi qu'une quarantaine de membres de l'association. Un hommage a été rendu à Thomas DEFRANCE, 14 ans, jeune membre de l'association, décédé suite à une longue maladie. Le dynamisme et l'engagement de notre association qui fête son 50^{ème} anniversaire ont été relevés par les autorités présentes ainsi que l'investissement des membres tout au long de l'année écoulée.

LES ACTIVITES DE 2019

Lâcher de saumon du 19 mars 2019



C'est dans le cadre d'un projet pédagogique « Autour du Saumon » initié par Mme LANG Aurélie enseignante à l'école maternelle de KIRCHBERG/WEGSCHEID, que les enfants ont suivi le cycle de développement de petits saumons vésiculés dans un aquarium. (C'est une expression qui identifie le stade du cycle du développement d'un poisson, de l'éclosion jusqu'à la fin de sa dépendance à ses réserves vitellines).

C'est sous la houlette de Robert BINDLER que les écoliers ont pu lâcher en toute sécurité les saumons dans le ruisseau d'alimentation des bassins piscicoles de la Bleschmitt.

Pour clôturer ces instants riches en informations, une visite de la pisciculture a permis à Robert de partager sa passion piscicole avec les écoliers. »»»

»»» **Concours de pêche Hohbuhl du 14 avril 2019**

98 pêcheurs ont répondu présents à la 28^{ème} édition de notre concours de pêche au gros lors de laquelle 115 repas ont été servis. Malgré une météo capricieuse, il y a eu une hausse sensible de la fréquentation cette année. La qualité du civet de marcassin reste toujours très appréciée par les pêcheurs et les villageois.

Vente de truites du Vendredi Saint le 19 avril 2019

La 37^{ème} édition de vente de truites du Vendredi Saint s'est déroulée par une belle matinée devant la Mairie de WEGSCHEID. Pas moins de 253 kg de truites ont été vendus. La qualité de nos poissons et le service apporté à notre clientèle sont sans aucun doute la clé de notre réussite. Nous remercions Guy RICHARD, maire de WEGSCHEID pour la mise à disposition du site.

ACTIVITÉS D'ÉTÉ

C'est un moment important pour notre association qui nous permet de transmettre notre passion pour la nature, nos techniques de pêche et assurer ainsi la relève de notre société. La fréquentation a été similaire à celle de l'an passé. Les apprentis pêcheurs ont apprécié le concours organisé par Patrick LESCOUR.



Fauchage au Lachtelweiher le samedi 20 juillet

Selon notre engagement avec la commune de KIRCHBERG, qui consiste à l'entretien des abords du Lachtelweiher afin de préserver ce magnifique et paisible panorama, une matinée de travail destinée au fauchage et au bûcheronnage des abords a été effectuée par les membres de la SPKW.



Repas carpes frites du 01 septembre 2019

C'est par une belle journée ensoleillée que s'est déroulée dans une bonne ambiance la 29^{ème} édition de notre repas « carpes frites ». Elle a rassemblé 171 convives et 95 portions à emporter ont été vendues, une stabilité par rapport à l'année passée. Les carpes frites étaient excellentes au dire de nos convives qui nous font l'honneur de leur présence depuis de nombreuses années.

Cette manifestation est importante pour la vie de notre association et de nos deux villages. Nous en profitons pour remercier Claude HOLSTEIN et Alain RELOT pour la cuisson des carpes, Alexis HAFFNER pour la cuisson des frites, Julien SCHLICKLIN et Julie FINCK pour le gardiennage du refuge la nuit précédant la manifestation, ainsi que toutes les personnes qui ont contribué au bon déroulement de cette journée.

Repas interne du 19 octobre 2019

Afin de clôturer la saison de pêche et de se retrouver pour un moment de convivialité, la société a invité ses membres à une après-midi de pêche à l'étang du Hohbuhl qui avec l'arrivée de la pluie avait retrouvé son niveau d'eau habituel. De belles truites ont été capturées. Cet après-midi de détente a été suivi d'un dîner au restaurant L'Hôtel des Vosges à SEWEN, un bon moment d'échange et de partage.

Pisciculture

Malgré les contraintes sanitaires et financières imposées par La direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations, notre activité piscicole reste stable. C'est grâce à l'engagement et aux compétences de Robert BINDLER qui met tout son savoir-faire pour offrir aux consommateurs un produit de qualité. Nous remercions les associations de pêche de la vallée pour leur confiance dans notre produit piscicole. Cette activité demande beaucoup d'investissement humain pour l'élevage, l'entretien des bassins et de ses abords.

SPKW : 50 ans d'existence et d'histoire se sont construites de rencontres, d'engagements et de confiance, de travail assidu, de souffrance parfois de peines, de femmes et d'hommes différents et même parfois opposés.

Tout débute fin octobre 1968 avec une dizaine de passionnés de pêche de Kirchberg (tous membres de l'APP Masevaux) qui se réunissent avec pour objectif de pratiquer la pêche dans les cours d'eau de notre Village.

Cette initiative est soutenue par M.HIRTH René, à l'époque, Maire de KIRCHBERG.

» **C'est le 25 Janvier 1969** qu'est née la société de pêche de KIRCHBERG, par la convocation en assemblée générale fondatrice des membres "intéressés". À l'issue de cette assemblée, un comité directeur, élu pour une durée d'un an, était composé des personnes suivantes :

- Président : GRUNENBERGER René
- Vice-président : GALLI Eugène
- Secrétaire : EHRET Léon
- Trésorier : LUTTRINGER Fernand
- Assesseurs : GALLI Auguste - EHRET Raymond - GULLY Pierre - GROB Robert



L'association prend rapidement son envol, ses marques, et c'est 3 mois après sa création, le 25 Mai 1969, qu'a lieu la 1^{ère} manifestation sous forme de bal au restaurant ERHARD à LANGENFELD, puis les actions s'enchaînent :

» **Le 6 Mai 1969** est signé un bail avec la commune de KIRCHBERG et un accord avec EHRET Édouard permettant aux membres de pêcher dans les eaux du

Lachtelweiher. Il est à souligner qu'un article de l'époque fait mention d'un petit paradis pour les pêcheurs.

» **Le 5 Février 1970**, lors de l'assemblée générale, élection d'un nouveau président BINDLER Robert, qui succède au président sortant, GRUNENBERGER René contraint de démissionner pour cause de déménagement dans le sud-est de la France. C'est sous l'impulsion du nouveau président qu'ont lieu :



- Les premières journées de travail pour l'aménagement et le nettoyage des abords du Lachtelweiher,
- Les premiers alevinages en truites, carpes, gardons et tanches, effectués dans le but de commercialiser des permis journaliers

» **Le 07 Mai 1973** à la suite du décès de GALLI Eugène, GRUNENBERGER René ancien président fondateur prend la succession au poste de Vice-président.

» **Le 20 Janvier 1977**, suite à la démission de EHRET Léon secrétaire, c'est GALLI Christian qui reprend le flambeau.

- Dès lors, avec sa volonté d'aller de l'avant et avec le soutien du président, la société va rentrer dans sa réelle phase d'évolution.
- C'est à cette même date qu'a lieu le vote d'une motion visant à une collaboration étroite avec la nouvelle association de pêche de Wegscheid. Aussitôt :
 - délivrance d'un permis annuel aux membres de l'APW qui désirent pêcher au Lachtelweiher aux mêmes conditions que les sociétaires de KIRCHBERG.
 - L'alevinage commun de la Doller
 - Harmonisation de la réglementation de la SPKW et de l'APW a été mise en place.

» **Le 4 Mars 1977**, les premières grandes idées voient le jour :

- Un projet de réalisation d'un refuge est à l'étude pour lequel 3 emplacements sont possibles. Mais le projet avorte suite au vote dont la majorité est contre.
- Cette même année, en dépit de la réticence de certains, est organisée le 31 Juillet la première journée de pêche à la truite au Lachtelweiher, qui, malgré »»»

SOCIÉTÉ DE PÊCHE DE KIRCHBERG/WEGSCHEID

»» une pluie diluvienne le matin a été une réussite. 110 pêcheurs avaient répondu présents et un bénéfice avait été enregistré. Afin de gérer au mieux ces nouvelles entrées d'argent, un compte bancaire a été ouvert au Crédit Mutuel.

• Pour clore l'année 1977, les premiers essais d'alevinage avec des boîtes Vibert (œufs de truites embryonnés contenus dans une boîte) ont été réalisés dans les ruisseaux ainsi que des aménagements au Lachtelweiherbachle.

»En 1978, la société participe à la construction du Mille Club, le canal Pfeffer est loué dans le but d'effectuer de l'élevage de truitelles. Il est également décidé de créer une équipe de représentation de l'association aux concours et journées de pêche régionaux afin d' étoffer notre clientèle.

• Cette même année, la journée de pêche au LACHTELWEIHER connaît un succès grandissant, la barre des 200 pêcheurs est franchie.

• Il est à noter également que cette année une tentative de regroupement des sociétés de la vallée avait été initiée mais sans succès.

»En 1979, la société compte déjà 49 membres (dont 7 jeunes). Suite à la démission de GRUNENBERGER René du poste de Vice-Président, SUTTER Raymond est élu. C'est cette année que la journée de pêche au Lachtelweiher connaît son apogée, 380 pêcheurs se sont massés autour du lac le 29 juillet 1979 avec un réel bénéfice à la clé.

»En 1980, Un projet de vidange du Lachtelweiher semble incontournable pour remettre en état la digue qui donne des signes de faiblesse.

• La première mini pêche est organisée le 24 Août, les truites portions sont stockées au canal PFEFFER. La décision d'élever des truitelles Fario et Arc en Ciel est prise et sera mise en œuvre dès le printemps 1981. C'est bien le début de notre activité piscicole !

• Un projet de réalisation d'un étang commence à faire partie des discussions lors des réunions de comité.

»L'année 1981 pourrait être considérée comme année noire. En effet, la Doller va connaître la pollution la plus grave décimant toute la faune et la flore. La société qui a déjà montré son aptitude et ses facultés à gérer des situations délicates et imprévues, prendra le "tau-reau par les cornes" et jouera un rôle essentiel pour le repeuplement. Afin de retrouver un équilibre de la faune

aquatique, la pêche est restée interdite à la Doller pour plusieurs saisons.

• Aussi, la vidange du Lachtelweiher est repoussée afin de laisser aux pêcheurs la possibilité de pratiquer leur loisir favori.

• Organisation d'un bal le 12 décembre
• Acquisition également du canal PFEFFER avec de suite :

- Renforcement des murs de maintien,
- Nettoyage et création de barrage de séparations dans un but piscicole.

»C'est en 1983 Suite à diverses tractations avec plusieurs propriétaires, que la société signe les compromis de ventes des terrains nécessaires à la création d'un étang rue Hohbuhl.

»En 1984, Les terrains pour la construction de l'étang sont acquis et le projet est lancé.

»En 1985 Il est décidé de ne pas reconduire le bal du mois de décembre en raison du manque de fréquentation (bénéfice de 1984 est de 8.94 francs)

• Les plans du futur étang du Hohbuhl sont réalisés et les premiers coups de pelle sont donnés en Septembre. Le financement est principalement assuré par le biais d'un prêt pour lequel les membres du comité se portent caution solidaire.



»Tout début 1986, est établi le règlement intérieur pour la pêche à l'étang du Hohbuhl et le premier alevinage est réalisé. Celui-ci est à peine terminé que l'on parle déjà d'aménagement (plantation d'arbres...) et de délimitation de parking en accord avec les propriétaires respectifs des terrains adjacents pour lesquels une cotisation sera versée. Ne comptant pas s'arrêter là, la construction d'un refuge est déjà en projet, le terrain adjacent à l'étang est acquis ainsi que la baraque M.O.N.A (Baraque cuivre Alliage destinée à loger les travailleurs étrangers). Celle-ci sera démontée en

totalité par les membres dont GROB Robert qui se retrouva avec un nez ensanglanté, mais fort heureusement sans gravité. Les circonstances ont fait beaucoup rire les personnes présentes.



• Pour rester dans le domaine des incidents, c'est également cette année-là que trois personnes de la société se sont blessées lors du concours du Lachtelweiher, avec hospitalisation pour certaines d'entre elles. (Mais fort heureusement sans séquelles graves.)

»En 1987 Vidange du Lachtelweiher pour réfection de la Digue



»En 1988 C'est le 22 avril qu'a eu lieu le dépôt du permis de construire pour la création du refuge. Il a fait l'objet de nombreuses polémiques et de discussions au sein du comité, notamment au sujet de la superficie. Il a fallu organiser un vote pour valider le projet.

• Les premiers contacts sont également pris avec la Sarl Bindler pour l'éventuelle acquisition du terrain jouxtant la Doller et les bassins piscicoles en vue d'augmenter la production en truites. Un accord de vente est signé le 4 Octobre, et les demandes de subvention et de prêt engagés.

»En 1989, LUTTRINGER Fernand, trésorier depuis 20 ans, démissionne. C'est Roland HAFFNER qui lui succède et prend la fonction de trésorier.



• C'est à ce moment-là, qu'est émis le souhait de fusion entre la SPK et L'APW. Ceci permettrait d'augmenter les possibilités de pêche pour »»

SOCIÉTÉ DE PÊCHE DE KIRCHBERG/WEGSCHEID

»» nos membres, et également de faire partie des associations intercommunales.

• La construction du refuge commence dès le printemps par la maçonnerie des fondations, de la dalle et des façades effectuées par l'entreprise BAUER de Dolleren.

• Puis à l'automne, suite à une météo pluvieuse et des coups de vent violents c'est la stupeur générale, le refuge s'écroule ! Fort heureusement, aucune personne n'était à l'intérieur. Les conséquences auraient pu être très fâcheuses.

• Face à l'imprévisible et malgré les conséquences financières, la société a su redresser la tête, se serrer les coudes et repartir de l'avant : **c'est dès le printemps 1990**, que le comité décide de reconstruire le refuge, mais cette fois en "dur".

• J'en profite pour rendre un hommage particulier à deux personnes, qui de leurs mains de maître, ont pendant des mois sacrifié leur temps libre pour édifier ce bâtiment à savoir Sylvain NUSSBAUM et Raymond SUTTER.

» **Le 14 février 1990** la pisciculture Pfeffer connaît l'inondation la plus importante, emportant tout notre cheptel. Cette crue restera gravée dans la mémoire des pêcheurs de la Doller et habitants de notre belle vallée. Mais une fois de plus la SPKW relèvera la tête et repartira de l'avant.

• C'est cette même année, et après maintes discussions, que la fusion entre la SPK et L'APW est effective en date du 18 février. Cette unique entité prend désormais la dénomination de société de pêche de KIRCHBERG-WEGSCHEID baptisée SPKW.

» **C'est en juillet 1990** que l'acte de vente de la pisciculture BINDLER est signé au profit de la SPKW. Les premiers essais de reproduction artificielle de truites sont tentés mais sans succès.



» **En 1991** deux nouvelles manifestations sont organisées avec succès : Le Grimpelwetfescha à L'étang du Hohbuhl et la carpe frite. A l'aube de ses 30 ans d'existence, cette dernière est toujours d'actualité et

appréciée de nos convives. Un grand merci à M. et M^{me} CHRISTEN qui nous ont épaulés et transmis leur savoir-faire pendant de longues années.

» **De 1992 à 1995**, des améliorations sont entreprises pour les diverses manifestations. Le refuge est terminé et se dote de chauffage et d'autres éléments permettant le bien-être des occupants.

• La pisciculture de la Blechsmitt s'agrandit et la reproduction artificielle est de mieux en mieux maîtrisée grâce notamment à la passion halieutique de BINDLER Robert et HOLSTEIN Claude. Les ventes de truites augmentent, prouvant ainsi la qualité du produit SPKW.

• À noter sur cette période l'invasion des gens du voyage qui dévastent non seulement la Doller mais également nos piscicultures, ceci sans aucun état d'âme avec tous les préjudices que cela peut comporter pour une association.

» **En 1996**, lors de l'assemblée générale du 3 Mars, le secrétaire GALLI Christian quitte son poste suite à son élection au poste de premier magistrat de la commune de Kirchberg. Lors de cette assemblée beaucoup de regrets sont perceptibles dans le regard des membres présents, mais tout le monde en conviendra, la vie trouve son chemin et c'est avec beaucoup de reconnaissance, de respect, d'estime et de remerciement que nous saluons notre ex-secrétaire. C'est GROB Jean-Claude qui reprend cette fonction, essentielle dans la vie d'une association.

» **En 1998**, Agrandissement du refuge avec la création de toilettes, d'une cuisine et le préau afin d'améliorer le confort de nos convives.

• Création de deux bassins supplémentaires à la pisciculture Bleschmitt.

• Deux tonnes de poissons seront commercialisées

» **En 1999**, Organisation d'un Gala à la Maison de Pays pour le 30^{ème} anniversaire de la SPKW.

» **En 2000**, Aménagement intérieur de l'agrandissement du refuge : pose sanitaire, carrelage, plafond.

» **En 2002**, Nouveau changement dans le comité directeur : Le Président Robert BINDLER ayant exprimé son souhait de quitter le poste après 32 années de loyaux services, c'est Roland HAFFNER qui reprend la présidence et Thomas SUTTER le poste de trésorier. Il reste cependant membre du comité.



• De nouveaux travaux sont engagés dans le refuge avec l'isolation de la cuisine et des toilettes et mise en place de carrelage et acquisition d'électroménager professionnel four et lave-vaisselle. Ces travaux seront marqués par la chute accidentelle d'une échelle de Roland HAFFNER qui s'est soldée par une rupture de la mâchoire, du nez, des pommettes, une hospitalisation de 15 jours avec opération du visage à Strasbourg, et deux mois d'arrêt de travail. Les conséquences auraient pu être dramatiques.

» **En 2004**, Dans l'objectif d'agrandir l'étang et de supprimer la partie humide, des contacts sont pris avec M. WEISS Noël, M^{me} GINOT et M^{me} MAITRE dans le but d'acquérir les terrains nécessaires.

Puis de nouveaux Travaux à l'intérieur du refuge :

• Mise en place d'un nouveau plafond acoustique isolé afin d'améliorer la résonnance



• Remplacement du système de chauffage par une nouvelle installation air pulsé. Merci à Jean-Denis HASSENBOHLER pour la fourniture de la chaudière et du brûleur ainsi que pour la mise en œuvre. Une dizaine de samedis ont été nécessaires pour réaliser ces travaux.

• Remplacement également de la vanne d'alimentation de la pisciculture BELSCHMITT.

» **2005** Participation au TELETHON du 02 décembre

» **2007** Les terrains MAITRE, GINOT et WEISS en amont de l'étang du Hohbuhl sont désormais propriété de la SPKW.

• C'est également en 2007 et avec beaucoup de regret et bien des souvenirs que le comité a décidé d'arrêter l'organisation de la traditionnelle journée de pêche à la truite au LACHTELWEIHER du mois de juillet (Investissement humain beaucoup trop important pour une manifestation en perte de vitesse).

» **2008** Suite aux infiltrations d'eau dans le refuge, les travaux de réfection de la toiture sont réalisés au mois d'octobre par l'entreprise BEHRA Christophe de KIRCHBERG, investissement conséquent, un désamiantage des plaques existantes est nécessaire. Le financement est assuré par le biais d'un prêt ainsi que d'une subvention.

» **2010** Réalisation de la passe à poissons derrière l'usine Cuivre et Alliage par le syndicat des Berges, cet ouvrage tant attendu par les pêcheurs de la haute vallée.

» **2011** C'est au mois d'octobre que les travaux d'agrandissement de l'étang ont été réalisés par l'entreprise »»



»» JH Terrassement d'ILFURTH 800 m³ de terre ont été évacuées.

» 2013 Fermeture de la pêche pour deux ans au ruisseau du Soultzbach suite à une pollution décimant toute la faune aquatique. Mise en place d'un busage du ruisseau en amont du refuge dans le but de sécuriser le pourtour du bâtiment.

» 2014 Vol avec effraction dans la nuit précédent notre concours de pêche du 13 avril. La surprise était de taille dimanche matin : des voleurs se sont introduits dans notre local et ont fait main basse sur diverses boissons, sur une grande partie des denrées alimentaires destinées aux casse-croûtes et au repas de midi ainsi que sur tous les lots dédiés aux lauréats de la journée. La décision de maintenir cette journée a été prise instantanément par les membres présents. Une fois de plus et grâce à la réactivité de nos membres, nous avons su faire face dans l'urgence et la journée s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur. Merci à nos amis pêcheurs pour leur compréhension et leur sympathie.

» 2016, Pour faire face aux absences conséquentes de notre secrétaire Jean-Claude GROB pour des raisons de santé, Béatrice SUTTER entre dans la société et reprend le poste de secrétaire, ce changement est voté par l'assemblée à l'unanimité.

» 2017 C'est lors de notre assemblée générale que Christian GALLI 1^{er} Vice-président de la SPKW et ancien secrétaire se voit attribuer par M. Rémy



WITH 1^{er} Vice Pdt du conseil Départemental la médaille de la vie associative à l'assemblée générale du 05 Mars. Mathieu EICH est élu au poste de 2^{ème} Vice-Président en remplacement de Denis FINCK démissionnaire. La parité KIRCHBERG / WEGSCHEID est ainsi respectée.

C'est ainsi que se termine ce résumé de 50 années d'histoire de notre association.

D'importants investissements humains et financiers ont été réalisés durant ces années avec ce beau patrimoine qui n'est autre que le fruit du travail d'un groupe de personnes aux diverses compétences humaines et professionnelles rassemblées autour d'une même passion « la pêche ».

Nous disposons aujourd'hui d'un merveilleux patrimoine qu'il convient de préserver et de faire évoluer pour permettre à l'ensemble de nos adhérents de pratiquer leur loisir dans les meilleures conditions et en toute convivialité. La pratique de la pêche reste notre priorité, et reste ouverte à tous lors de nos manifestations de « pêche pour tous », nos concours de pêche qui rassemblent nos nombreux collègues et amis des associations voisines. Mais nous pensons également à nos jeunes, qui ont l'occasion de découvrir ce sport lors des ateliers animés dans le cadre des Animations été.

En conclusion :

La SPKW a su évoluer, grandir et saisir les opportunités qui se sont présentées au fil des années. La société a su surmonter les problèmes et faire face aux imprévus grâce à un bel état d'esprit de l'ensemble des membres. La devise : ne jamais rien lâcher, et comme le disait une personne que nous connaissons bien : « à défaut de déplacer des montagnes, nous avons creusé des étangs. »

Nous allons poursuivre en ce sens en continuant à véhiculer les valeurs de notre association : amitié, convivialité, estime réciproque, compétence, tolérance, efficacité et dévouement.

Cette soirée s'est terminée avec la mise à l'honneur de deux personnes qui ont été le moteur de toute cette dynamique Robert BINDLER et Christian GALLI



Remerciements

Le comité et les membres de la société de pêche remercient toutes les personnes qui de près ou de loin ont contribué à la réussite de nos manifestations et vous souhaitent de passer de très bonnes fêtes de fin d'année.



Prochaines manifestations :

- Vente de truites de Noël 21/12/2019
- Assemblée générale 01/03/2020
- Vente de truites du Vendredi Saint 10/04/2020
- Concours de pêche Hohbuhl 19/04/2020
- Carpes Frites 06/09/2020
- Concours interne 17/10/2020
- Vente de truites de Noël 19/12/2020

La société de pêche
Roland HAFFNER

Au fil de la vie

HEUREUX ANNIVERSAIRES

aux personnes âgées de 70 ans et plus en 2019

WIEDER Gilbert	75 ans	02.01.1944	WIEDER Marie-Mathilde née KOENIG	70 ans	29.04.1949
KLEIN Lisette née MUNCH	77 ans	03.01.1942	03 GULLY Marguerite née BEHRA	85 ans	01.05.1934
RUBECHI Noëlle née CASANOVA	70 ans	07.01.1949	LIEBER Francine née SCHOTT	78 ans	17.05.1941
BIRGENTZLEN Georges	71 ans	09.01.1948	ERHARD Marguerite née BRENDLEN	92 ans	15.05.1927
ROTH Paul	81 ans	10.01.1938	04 WEISS Jean Charles	85 ans	24.05.1934
EHRET Juliette née RINGENBACH	80 ans	11.01.1939	BRISWALTER Gérard	81 ans	27.05.1938
HOLSTEIN Geneviève née BOESCH	76 ans	13.01.1943	BIRGENTZLEN Colette née LESIEUR	70 ans	27.05.1949
LOEB Mariette née ILTIS	74 ans	13.01.1945	STAMPFLER Lucette née REGISSER	84 ans	29.05.1935
BEHRA Jean-Paul	76 ans	17.01.1943	FESSLER Marie-Odile née LAUBER	77 ans	29.05.1942
MARRON Christiane née KESSLER	75 ans	18.01.1944	LINDECKER Daniel	70 ans	03.06.1949
PARSONS Franck	89 ans	20.01.1930	MEYER Henriette née LERCH	87 ans	08.06.1932
MEYER Marie-Laure née WIMMER	72 ans	22.01.1947	HAFFNER Charles	81 ans	09.06.1938
KOHLER Francis	74 ans	25.01.1945	WEISS Elvire née HALLER	70 ans	11.06.1949
TROMMENSCHLAGER Claude	83 ans	28.01.1936	COUSY Alice née STEGER	88 ans	15.06.1931
KAMMERER Thiébaud	75 ans	28.01.1944	UHLEN Bernadette née MEYER	81 ans	16.06.1938
LINDECKER André	76 ans	03.02.1943	BOTTEMER Marie née TIMMEL	75 ans	25.06.1944
SALEWSKI Suzanne née BERG	90 ans	04.02.1929	THINNES Jean-Claude	73 ans	26.06.1946
HOOG Agnès née RINGENBACH	74 ans	11.02.1945	BLIN Liliane née GEBEL	70 ans	28.06.1949
LINDECKER Christiane née CRAGUE	75 ans	18.02.1944	KLINGLER Maurice	88 ans	27.06.1931
FLUHR Mariette née KIPPELEN	72 ans	18.02.1947	WALTER Elisabeth née EHRET	74 ans	27.06.1945
HAFFNER Gabrielle née TROMMENSCHLAGER	81 ans	19.02.1938	KNEHR Christiane née SUTTER	80 ans	28.06.1939
BRUMPTER Lorette née RAGAZZINI	76 ans	19.02.1943	MORITZ Paulette née EHRET	78 ans	29.06.1941
TROMMENSCHLAGER Robert	83 ans	23.02.1936	WIMMER Irène née WIESER	81 ans	30.06.1938
MEYER Jacques	79 ans	23.02.1940	BEHRA Angèle née TRAVERS	83 ans	01.07.1936
BAUMANN André	79 ans	27.02.1940	BEHRA Paul	74 ans	02.07.1945
BLIN Jean-Pierre	70 ans	01.03.1949	DERLER Charlotte née SENGER	81 ans	04.07.1938
01 STEMPFLER Marianne née BELLICINI	80 ans	04.03.1939	ROOS Violette née PATTY	73 ans	07.07.1946
EHRET Marie Louise née WENDLING	82 ans	04.03.1937	BINDLER Christiane née LEHMANN	82 ans	10.07.1937
WIEDER Gérard	81 ans	04.03.1938	KIPPELEN Nicole née EICH	79 ans	14.07.1940
UHLEN Hélène née LEY	78 ans	06.03.1941	WIEDER Frida née UHLEN	77 ans	17.07.1942
KLEIN Jean-Paul	83 ans	06.03.1936	RUBECHI Christian	72 ans	17.07.1947
KAMMERER Marie-Laure née WEISS	72 ans	07.03.1947	LOEB Jean-Claude	80 ans	19.07.1939
STEINER Suzanne née WEISS	72 ans	07.03.1947	KESSLER Marguerite née KLINGER	74 ans	20.07.1945
BRISWALTER Blanche née SEIDEL	79 ans	09.03.1940	ROOS Jean-Paul	76 ans	22.07.1943
MESSAOUDI Danièle née QUENTIN	74 ans	14.03.1945	LINDECKER François	70 ans	24.07.1949
VIKOR Gabrielle	72 ans	19.03.1947	05 LINDECKER Raymond	80 ans	25.07.1939
FESSLER Roger	83 ans	21.03.1936	STEGER Aloyse	70 ans	26.07.1949
DIETSCH Françoise née KLEIBER	71 ans	24.03.1948	BEHRA Jeannine née KESSLER	74 ans	29.07.1945
PFEFFER Alice née ZIMMERMANN	84 ans	27.03.1935	RINGENBACH Nicole née MONTAGNON	73 ans	07.08.1946
02 MAX Juliette née ZIMMERMANN	92 ans	28.03.1927	BRACCINI Monique née TROUILLET	72 ans	07.08.1947
KOHLER Josée née GALLI	70 ans	28.03.1949	LERCH Irène née KAEFFER	71 ans	09.08.1948
TOTTOLI Suzanne née FICHTER	81 ans	31.03.1938	GASSER Aimé	74 ans	14.08.1945
BEY Marie Reine née BOH	70 ans	07.04.1949	WEISS Daniel	70 ans	14.08.1949
GEORGET Michel	73 ans	11.04.1946	06 EHRET Martin	90 ans	16.08.1929
BEY Francis	74 ans	15.04.1945	RICHARD Marguerite née STEGER	73 ans	18.08.1946
WEIGEL Michel	76 ans	17.04.1943	FLUHR Marie née UHLEN	86 ans	19.08.1933
KIPPELEN Marie Louise née AST	74 ans	18.04.1945	KLINGLER Madeleine née COLLE	84 ans	22.08.1935



BINDLER Robert	76 ans	27.08.1943	THEBAULT Marie Madeleine née CHALARD	71 ans	07.11.1948
RINGENBACH Louis	78 ans	29.08.1941	ROTH Sabine née DUHAMEL	81 ans	11.11.1938
ERHARD Elisabeth née HEINIS	83 ans	03.09.1936	FESSLER Marie	75 ans	12.11.1944
07 MORITZ Chrétien	92 ans	05.09.1927	BOCKSTAHL Florence née LINDECKER	83 ans	16.11.1936
FLUHR Robert	76 ans	10.09.1943	11 TROMMENSCHLAGER Astride née STEGER	80 ans	18.11.1939
DIETSCH Jean-François	74 ans	14.09.1945	BRUNOT DE ROUVRE Marie-France née ROUVEL	79 ans	19.11.1940
08 ERHARD Robert	92 ans	16.09.1927	DOIGNEE Yvan	71 ans	19.11.1948
BRUMPTER Paul	74 ans	18.09.1945	BOUTANT Michel	70 ans	19.11.1949
09 WALTER Marie-Rose née WIEDER	90 ans	21.09.1929	EHRET Alice née GULLY	82 ans	21.11.1937
GASSER Micheline née BEHRA	70 ans	23.09.1949	12 BISCHOFF Germaine née RINGENBACH	90 ans	26.11.1929
LIEBER Alexandre	87 ans	25.09.1932	BRACCINI Claude	73 ans	26.11.1946
LINDECKER Maurice	72 ans	25.09.1947	GINOT Liliane née LOTZ	72 ans	28.11.1947
CLAVEL Christiane née BAUMANN	78 ans	27.09.1941	MEYER Jean-Pierre	89 ans	29.11.1930
STEINER Maurice	71 ans	27.09.1948	MORITZ Denise née SEIDEL	88 ans	30.11.1931
WALTER Richard	77 ans	05.10.1942	MESSAOUDI Abdelkader	71 ans	30.11.1948
BAUMLIN René	71 ans	07.10.1948	BOUTANT Marie-Geneviève née LUTTRINGER	70 ans	08.12.1949
LINDECKER Gérard	77 ans	09.10.1942	LINDECKER Jean	71 ans	12.12.1948
BINDNER Marc	71 ans	11.10.1948	HAFFNER Marie-Rose née RINGENBACH	88 ans	16.12.1931
LINDECKER Huguette née GIRARDEY	72 ans	13.10.1947	WEISS Gabrielle née ZIMMERMANN	77 ans	16.12.1942
KIPPELEN Henri	75 ans	16.10.1944	KESSLER Fernande née GASSER	75 ans	18.12.1944
10 ROSTANG Jeannine née CARRE	85 ans	18.10.1934	LERCH Jean-Marie	72 ans	20.12.1947
ACKERMANN Marie-Eve née BETTY	84 ans	22.10.1935	TROMMENSCHLAGER Gabrielle née LEVEQUE	78 ans	21.12.1941
TRESCH Françoise née KIPPELEN	71 ans	30.10.1948	CRISCUOLO Jean-Georges	73 ans	22.12.1946
LEVEQUE Henri	70 ans	01.11.1949	13 KIPPELEN François	81 ans	23.12.1938
ROSTANG Henri	87 ans	05.11.1932	HOOG Jacques	83 ans	31.12.1936

NAISSANCES

Luna HIEBEL 27.01.2019
 fille de Nadia MOTZ et Jessy HIEBEL

Giullia BEDEL 23.10.2019
 fille de Stéphanie FABIANO et Dylan BEDEL

MARIAGES

Isabelle et Hubert MEYER 22.06.2019

Johanna et Yves VON ALLMEN 20.07.2019

14 Maria et Claude HOLSTEIN 27.07.2019

NOCES D'OR

15 Gabrielle et Claude TROMMENSCHLAGER 07.11.1969

DÉCÈS

GASSER Jean 10.12.2018

THINNES Marie née STEMPFLER 21.12.2018

THINNES Alain 09.01.2019

EHRET Jacqueline née HIRT 09.02.2019

GASSER Jacqueline née COLLE 16.02.2019

LANG Joëlle née NUFFER 14.11.2019



Mairie :

18 rue du moulin - 68290 KIRCHBERG
Tél : 03.89.82.02.00 - Fax : 03.89.82.91.11
Adresse e-mail : mairie.kirchberg@estvideo.fr ou mairie.kirchberg@tv-com.net
Ouverture au public : Lundi - Vendredi de 10 h 30 à 12 h 00.
Mardi - Jeudi de 16 h 00 à 18 h 00.

Atelier communal :

15 rue Langenfeld KIRCHBERG
Tél : 03.69.29.19.08 mail : servitec.kirchberg@estvideo.fr

Site internet :

kirchberg.fr

Sous-Préfecture de Thann-Guebwiller :

Tél : 03.89.37.09.12 – e-mail : sp-thann@haut-rhin.gouv.fr
Lundi au Vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 – www.service.public.fr

Trésorerie de Masevaux :

Standard : 03.89.82.41.21
Lundi - Mercredi - Jeudi de 8 h 30 à 11 h 30 – 13 h 30 à 16 h –
Mardi de 8 h 30 à 11 h 30 - Fermé au public le mardi après-midi et Vendredi.

Services des Impôts des Particuliers et Service des Impôts des Entreprises : THANN

Ouvert le lundi de 13h30 à 16h30, les autres jours 8h15 à 11h45.

Brigades vertes :

1 rue de la Gare - 68116 GUEWENHEIM
Tél : 03.89.82.82.84 ou 03.89.74.84.04 (siège à Soultz)

Les tournées du Médiabus :

Tous les mois, le premier lundi de 15 h 45 à 16 h 45 – Place de l'Église

Créaliance : crealiance@estvideo.fr

12 rue Pasteur - 68290 MASEVAUX
Standard : 03.89.38.05.77
Secteur jeunes : 03.89.38.05.76
Secteur enfants : 03.89.39.00.15
Secteur adultes : 03.89.39.20.65

Centre médico-social :

1 rue de l'Ancien Hôpital MASEVAUX
Lundi et jeudi de 8 h 30 à 12 h 00 Tél : 03.89.82.40.81
@mail : espacesthann@cg68.fr

Assistante sociale : Clarisse CASTELLS - 03.89.82.40.81

Puéricultrice : Sylvie RAMOS

École primaire RPI KIRCHBERG-WEGSCHEID-SICKERT :

Directrice Manon FURTER : 03.89.82.06.27

Service des médecins :

Docteurs J-P MULLER C. CORDIER V. ANSTETT
P. SCHWARB P. THINES D. DORGLER. - R. STAECHELE
Groupe médical de la Doller à Masevaux 03.89.82.80.00
T. CASTERA à SENTHEIM 03.89.82.51.08
E. ULLRICH à GUEWENHEIM 03.89.82.84.84

Vétérinaires :

SAINTENOIS Danielle 10 route Joffre Masevaux 03.89.38.88.73
(tous les jours à différents horaires, sur rendez-vous le samedi).

DELAFOLIE-MICHAUD-PFLIEGER (SCP Vétérinaire)
30 rue du Mal Foch Masevaux 03.89.38.88.34 (9h-12h30-14h-18h, fermé le samedi).

Carte nationale d'identité :

Depuis le 28 Mars 2017, seules 27 communes haut-rhinoises équipées de dispositif de recueil accueillent les demandeurs de cartes d'identité et passeports. La Commune de MASEVAUX-NIEDERBRUCK vous recevra uniquement sur rendez-vous au 03.89.82.40.14 ou prenez rendez-vous en ligne sur leur site. Toutefois, vous pouvez récupérer un formulaire CERFA au secrétariat de Mairie ou vous pouvez pré-remplir votre demande en ligne sur www.ants.gouv.fr.

Depuis le 1^{er} Janvier 2014, l'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne : les nouvelles cartes d'identité délivrées à partir du 1^{er} Janvier 2014 à des personnes majeures et les cartes d'identité délivrées entre le 2 Janvier 2004 et le 31 Décembre 2013 à des personnes majeures. Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes d'identité pour les personnes mineures.

Passeports biométriques :

sont à faire à la Mairie de MASEVAUX-NIEDERBRUCK 03.89.82.40.14. Prenez rendez-vous en ligne sur leur site et complétez les documents à produire selon le cas : à voir sur le site : service-public.fr (papier-ctioyenneté...).

Autorisation de sortie du territoire des mineurs français :

Ce document est supprimé depuis 2013.

Réforme de la sortie de territoire des mineurs :

Aucune démarche en Mairie ou Préfecture n'est nécessaire. La nouvelle autorisation est à télécharger sur le site www.service-public.fr (CERFA 15646*01).

Permis de conduire et carte grise :

Une nouvelle procédure s'applique depuis le 6 Juin 2017, date de fermeture des guichets d'accueil en Préfecture et Sous-Préfecture pour les permis de conduire. Les demandes sont faites en ligne sur le site internet dédié : <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>.

Les demandes d'immatriculations des véhicules doivent être réalisées par internet : ants.gouv.fr – 08.11.10.57.16

Inscription en Mairie :

Il est rappelé que tout changement de domicile (arrivée, départ) doit être déclaré en Mairie. Dans le cas d'une arrivée, pensez à vous munir de votre livret de famille et nous communiquer votre relevé de compteur d'eau.

Liste électorale - Élections :

Les élections auront lieu le 15 mars et le 22 mars 2020. Les personnes nouvellement arrivées à KIRCHBERG doivent s'inscrire sur la liste électorale. La déclaration d'arrivée ne vaut pas inscription sur la liste électorale. Les demandes d'inscription devront être déposées au plus tard le 8 Février 2020. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans.

Ordures ménagères :

À compter du 1^{er} Janvier 2018, la collecte aura lieu le lundi matin à la place du vendredi. Veuillez sortir les bacs le dimanche soir. (Ne concerne pas les écarts).

Tri sélectif (sauf verre) : la collecte aura lieu le jeudi matin

en semaine paire (sauf les écarts, collecte le lundi matin en semaine paire). À compter du 4 Novembre 2019 jusqu'au 15 Mai 2020 (horaires hivernaux), les collectes OM et sacs de tri débiteront à partir de 5 heures (au lieu de 4 heures) avec une possibilité de fin de tournée jusqu'à 18 heures.

Déchetterie fixe : les horaires sont les suivants :

HIVER : du 1^{er} Octobre au 31 Mars - Lundi : fermée - Mardi au Vendredi : de 9 h à 12 h - de 13 h 30 à 16 h - Samedi : non-stop : de 9 h à 17 h
ÉTÉ : du 1^{er} Avril au 30 Septembre - Lundi : fermé - Mardi au Vendredi : de 9 h à 12 h - de 13 h 30 à 18 h - Samedi : non-stop : de 9 h à 18 h.

Feux :

Les feux polluants sont interdits : matières plastiques, végétaux verts... Veuillez vous rendre à Masevaux-Niederbruck, une benne est prévue à cet effet (située entre les ateliers communaux et les terrains de tennis).

Utilisation d'engins motorisés :

L'usage d'outillage à moteur, tronçonneuses, tondeuses à gazon ou autres matériels motorisés de jardinage et d'entretien des espaces verts ou naturels ainsi que les engins d'exploitation forestière est autorisé les heures suivantes :
Jours ouvrables : 8 h 30 - 12 heures ; 14 heures - 19 heures
Les samedis : 9 heures - 12 heures ; 14 heures - 18 heures
Les dimanches et jours fériés : 10 heures - 12 heures – article 3 de l'arrêté : l'utilisation des machines à moteur **doit rester l'exception.**

STATIONNEMENT DE VÉHICULE SUR VOIE PUBLIQUE :

Dispositions sur la route : Il est rappelé à la population, pour le sens civique l'Article R417-11 Modifié par Décret n°2012-1109 du 1^{er} octobre 2012 - art.17 considère comme gênant tout arrêt ou stationnement :

1° D'un véhicule sur les chaussées, voies, pistes, bandes, trottoirs ou accotements réservés à la circulation des véhicules de transports publics de voyageurs, des taxis ou des véhicules d'intérêt général prioritaires ;

2° D'un véhicule ou ensemble de véhicules de plus de 20 mètres carrés de surface maximale dans les zones touristiques délimitées par l'autorité investie du pouvoir de police ;

II.-Tout arrêt ou stationnement gênant prévu par le présent article est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la quatrième classe.

III.-Lorsque le conducteur ou le titulaire du certificat d'immatriculation est absent ou refuse, malgré l'injonction des agents, de faire cesser le stationnement gênant, l'immobilisation et la mise en fourrière peuvent être prescrites dans les conditions prévues aux articles L. 325-1 à L. 325-3.

ANIMAUX :

Il faut éduquer son animal pour que sa présence soit tolérée par tous. Petits rappels :

- Les chiens sont tenus en laisse ;
- Il faut impérativement ramasser les déjections de son animal ;
- Les aboiements intempestifs peuvent être considérés comme un « trouble anormal du voisinage ».
- La détention de chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie est soumise à une réglementation particulière, et notamment la possession d'un permis de détention délivré par le Maire.

PISCINE :

Il serait utile que nous soyons informés du remplissage des piscines (24 h à l'avance) afin de ne pas imputer l'augmentation de la consommation sur une éventuelle fuite du réseau de distribution (mairie.kirchberg@tv-com.net ou 03.89.82.02.00).

SÉCURITÉ : L'ÉCOLE MATERNELLE - L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE :

La plus grande vigilance s'impose à tous, lors de la dépose et de la prise en charge de vos enfants et petits-enfants. Des parkings sont prévus à cet effet... merci de les utiliser, un accident est si vite arrivé...

DÉNEIGEMENT :

Pour assurer la sécurité de tous, il est rappelé que les habitants sont tenus de déneiger les trottoirs situés devant leur propriété et créer un passage pour les piétons.

Rappel sur les Numéros d'Urgence



Pour signaler un feu, un accident de la circulation, une inondation, une chute de tuiles, un nid de guêpes ou de frelons à enlever immédiatement ou dans la soirée,

Faites le 18

Ce qui déclenchera, par bip ou sirène, les équipes de secours départementales afin de porter les secours adéquats à la situation

Face à une urgence médicale grave ou dans le doute

pour appeler le Samu faites le 15

C'est le SAMU qui déclenchera les secours pompier, Hélicoptère, médecin ou ambulance privée selon les besoins.

Le 17

Pour appeler la gendarmerie ou la police,

Le 112

Appel d'Urgence Européen Peut être utilisé dans tous les Pays de la Communauté Européenne.

**Le Maire, Les Adjoints,
Les Conseillers Municipaux,
avec le Personnel Communal
et Intercommunal
Vous souhaitent de Joyeuses
Fêtes et vous présentent leurs
Meilleurs Vœux pour
2020**

